

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

33^e ANNÉE

N^o 10

1^{er} OCTOBRE 1890

Les Séances du vendredi, 1, rue Chabanais, se tiendront les 10 et 21 octobre 1890, à 8 h. 1/2 du soir

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES.

CHAPITRE II.

Ignace de Loyola (1493-1556).

Dans un livre qui traite de l'intolérance religieuse, il n'est pas possible de ne pas parler des Jésuites et de leur fondateur; dans le prochain chapitre nous parlerons des Jésuites, dans celui-ci du fondateur de l'Ordre.

Les Jésuites sont par leur doctrine même, la plus haute expression de l'intolérance et M. Jules Simon nous dit : « qu'ils sont la perfection du catholicisme et qu'ils ont dit le mot du catholicisme : *Sint ut sunt, aut non sint* » (1).

Cette pensée du philosophe est très judicieuse, sinon flatteuse pour le catholicisme, et on comprend qu'à défaut d'autres méfaits, le clergé catholique n'ait pas un bien grand amour pour M. Jules Simon. — Quoi qu'il en soit : catholicisme et jésuitisme sont par le fait deux termes synonymes qui ne représentent qu'une seule et même chose et nous allons voir que le catholicisme ne peut pas plus se passer des jésuites que ceux-ci de celui-là.

Quelle est l'origine du jésuitisme ? Son fondateur ? Ses agissements, son influence, ses méfaits et ses crimes contre la liberté de conscience ? C'est ce que nous allons voir dans le présent chapitre et dans le suivant.

Vers la fin du x^v^e siècle naquit un homme, un sectaire d'un caractère dur et inflexible, qui s'efforça toute sa vie d'enrayer la marche de la philosophie et de resserrer dans des limites de plus en plus étroites la liberté de conscience.

Cet homme, véritable criminel, l'Eglise en fera un saint sous le nom d'Ignace de Loyola.

(1) Il faut qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient pas. — Jules Simon. Liberté de conscience, p. 52.

Le fougueux Garibaldi dans un de ses romans (1) appelle la papauté *la peste du monde*; cette appellation conviendrait beaucoup mieux à notre Ignace, qui, durant sa vie n'eut qu'un but, de là sa force : *Arriver à la domination universelle des consciences.*

Pour atteindre son but, cet homme se servit des papes, des rois, des puissants, de la religion, des consciences; il marcha sur tout et sur tous, ne recula devant rien, pas même devant le crime.

« De même, dit Michelet (2), que son compatriote Raymond Lulle imagina *la fumeuse machine à penser*, Ignace avait imaginé *une machine d'éducation*, une discipline automatique quasi militaire, un cours *d'exercices*, qui, des actes corporels menant aux spirituels dresserait l'homme le moins préparé à devenir *soldat de Jésus*. La matérialité de cette méthode, faisait justement sa force. »

Si nous ignorions qu'il naquit en Biscaye, à Guipuzcoa, la série de ses noms et prénoms suffirait à nous prouver son origine espagnole. Il se nommait en effet : Iagnez Saez y Balde y Loyola. Noble d'origine comme on voit, il naquit au château de Loyola en 1491; c'était le onzième enfant de Bertrand Iagnez et de Marina Saez y Balde y Loyola.

En commémoration de l'accouchement de la Vierge Marie, la haute dame se fit porter dans une étable pour y mettre au monde son onzième enfant. Mais à cela seul se borne la similitude du divin enfant et de Loyola qui par transformation du prénom de son père Iagnez s'appela Ignace.

A peine au sortir de l'enfance, à peine âgé de 14 ans, Loyola fut envoyé à la cour du roi de Castille, Ferdinand V, qui attacha l'adolescent à sa personne en qualité de page. Il suivit son souverain dans toutes ses guerres, d'abord contre les Portugais et les Navarrais, puis contre les Français, enfin contre les Sarrazins.

Il avait, dit-on, un grand courage, aussi se distingua-t-il par sa valeur et quelques-uns de ses biographes nous apprennent que ses exploits amoureux égalèrent ses faits guerriers.

En défendant Pampelune en 1525, il reçut un éciat de bombarde qui le blessa grièvement à la jambe droite, ce qui le rendit boiteux jusqu'à la fin de ses jours. Cette blessure, on peut le dire, fut un grand malheur pour la tolérance religieuse. En effet, cette difformité enraya non seulement sa carrière militaire et galante, mais elle en fit un halluciné, voici comment, — Pour se distraire pendant la convalescence que nécessita sa blessure. Ignace ne put se procurer à l'hôpital d'autres livres qu'un volume de piété :

(1) Dans *Cuntoni*, 1 vol. in-12, Genève 1870.

(2) Hist. de France, tome X, p. 334.

La fleur des saints; le blessé lut, commenta, apprit pour ainsi dire par cœur ce livre empreint d'un haut mysticisme; cette lecture frappa vivement l'ardente imagination de Loyola. Aussi comprenant que désormais, il ne pouvait plus acquérir la gloire par les armes, Ignace voulut se consacrer à Dieu et se faire un nom parmi ses serviteurs. — A partir de ce moment il ne vécut qu'au milieu d'extases, de visions et d'hallucinations incessantes. C'est alors qu'il se déclara *Chevalier de la Vierge*. Il veut même un jour, bien qu'estropié se battre contre un Maure qui avait contesté la virginité de la Vierge (1).

Des visions lui montrent Jésus et Satan se disputant l'empire du monde et se croyant désigné pour une mission providentielle, il se range sous *l'Etendard de la Croix* et va faire un pèlerinage à Notre-Dame du Mont-Serrat en Catalogne. A son retour, une horrible maladie le saisit à la suite de laquelle « sa personne devient si ridicule et si affreuse, que dès qu'il paraissait dans une église, dans une ville, les enfants se le montraient du doigt et le suivaient avec de grandes huées » (2).

Il se réfugia bientôt dans l'hôpital de Mauresa, puis il se retira dans une caverne, où il médita le plan de son premier ouvrage, nous sommes en 1552, c'est-à-dire que Loyola est âgé de 31 ans, et qu'il compose ses *Exercices spirituels*, ce livre fameux duquel le P. Ravignan a dit : « Ces exercices ne sont pas notre institut, ils ne font même pas partie de nos règles, mais je conviens qu'ils en sont l'âme et comme la source ». Et plus loin le même jésuite ajoute : « Ils ont créé la société (celle de Jésus) et ils la maintiennent ».

En lisant ce livre, on voit que c'est l'œuvre d'un soldat, car c'est l'obéissance passive, absolue, mécanique; en un mot, le mouvement automatique militaire appliqué aux forces de l'âme.

Nous en faisons juge le lecteur, par l'analyse succincte que nous allons faire des *Exercices spirituels* (3).

Nous y trouvons tout d'abord diverses méthodes pour l'examen de conscience, une entre autres fort curieuse, consiste à marquer ses péchés sur les feuilles d'un calepin divisé par jours et par semaines; tous les soirs, on récapitule ses points et on les compare à ceux des jours précédents. De cette façon l'on s'assure, par la diminution des points, si le pénitent est en voie de salut ou de damnation.

(1) Le P. Bouhours, *Vie de Saint Ignace*.

(2) L'abbé Fleury, *Hist. Ecclésiastique*.

(3) *Exercices spirituels* ont été traduits en latin par André Frasius et en français par Drouot de Maupertuy.

Ce sont ensuite les exercices proprement dits, des méditations, des contemplations pour réformer ses mœurs. Ces contemplations sont poussées jusqu'à l'aberration complète des sens ; il faut se monter l'esprit jusqu'au point de voir Jésus-Christ et Marie et d'autres personnages encore ; on doit les entendre parler par l'ouïe intérieure, suivre les conversations que tiennent dans le ciel les personnes de la Sainte-Trinité, il faut sentir par l'odorat la suave odeur qui s'exhale du corps du Sauveur, de son âme et de ses vertus.

Il faut s'appliquer aussi à voir dans ses contemplations la vaste fournaise de l'Enfer, entendre les gémissements des damnés, sentir la fumée et goûter l'amertume des larmes des réprouvés, enfin ressentir la brûlure des feux qui les dévorent et la grillade des chairs.

Fallait-il s'autosuggestionner pour en arriver là ! mais poursuivons.

Une contemplation des plus curieuses, des plus insensées devrions-nous dire, consiste à contempler sa propre mort ; le néophyte doit s'efforcer de voir autour de lui, ou plutôt de son cadavre, ses parents en pleurs ; il doit discerner les larmes sincères des larmes hypocrites ; il doit entendre le glas funèbre, se voir clouer dans son cercueil et être porté en terre ; enfin, il doit s'efforcer à voir la décomposition de son corps, sa pourriture, le grouillement des vers ! Pouah !

On comprend qu'avec un pareil traitement, qui doit durer plusieurs heures par jour, un esprit même bien cerclé doit fatalement se décercler et se fêler. Après quelques mois de pareils exercices, le néophyte doit se trouver dans un état de sensibilité nerveuse tel qu'il doit être incapable de rien faire par lui-même, mais il devient un excellent instrument dans la main d'un coquin, instrument d'autant plus dangereux qu'il est tout à fait passif et inconscient,

On voit qu'il n'est pas possible d'annihiler davantage la volonté humaine et de pousser plus loin l'intolérance et le crime.

Après avoir écrit cet ouvrage diabolique, Ignace s'embarque pour la Terre-Sainte ; il arrive à Jérusalem le 4 septembre 1523 ; il va droit au couvent des Franciscains, où, après avoir développé ses idées, il reçoit un très mauvais accueil, car les bons moines le considèrent comme une véritable canaille ; d'autant que son ignorance contrastait étrangement avec sa superbe, ses hautes visées et le savoir des religieux qui l'écoutaient.

Aussi Loyola fut repoussé et pour ainsi dire chassé du couvent.— Cet échec lui fut une dure mais utile leçon ; il vit qu'avant de partir, d'enseigner aux autres, il lui fallait faire des études, ce dont il n'avait pas l'air de se douter

auparavant. — Il revint donc à Barcelone, où il n'hésita pas à se mettre sur les bancs de l'école bien qu'agé de 32 ans. Il se rendit ensuite à Alcalá et à Salamanca pour y étudier la philosophie. Mais, dans sa patrie, il essuya tant et tant de déboires qu'il résolut de la quitter et de venir à Paris, où il arriva au commencement de février 1528, il avait alors 37 ans.

Il eut la courage de recommencer au collège de Montaigu ses *humanités*; il fit sa philosophie au collège Sainte-Barbe et sa théologie chez les Jacobins; enfin il fut reçu maître ès arts en 1534, à l'âge de 43 ans, au moment où l'islamisme était chassé de l'Orient, tandis que le judaïsme disparaissait sur les bûchers de l'Inquisition; mais au moment aussi où la Réforme de Luther était triomphante dans le nord de l'Europe, au moment où de toute part, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en France, on proclamait le libre examen.

Le moment était donc fort critique pour le catholicisme, aussi Ignace comprit-il bien vite qu'il fallait agir. Il rassembla à grand'peine quelques amis; ce n'était pas facile de fonder une association religieuse, cependant il fit entendre raison à un gentilhomme navarrais, François Xavier, professeur de philosophie au collège de Beauvais, aux étudiants espagnols: Nicolas Babodilla, Jacques Lainez, Alfonso Salmeron; au Portugais Rodriguez d'Avezedo; enfin à un pauvre diable de prêtre, savoisien d'origine, Pierre Le Fèvre. Celui-ci, le 15 août 1534, jour de l'Assomption, dit la messe dans la crypte de l'église du couvent des religieuses de Montmartre devant tous nos copains réunis (qu'on nous pardonne ce mot, mais ici, c'est le seul qui convienne, il est pris dans sa véritable acception littéraire). — Après la célébration de la messe tous jurèrent par un serment solennel de consacrer leur existence au service de la religion, à se contenter pour vivre du strict nécessaire et de faire ensemble un pèlerinage à Jérusalem.

Chaque année les copains devaient se réunir au même jour dans un même lieu; Ignace leur donna rendez-vous à Venise pour 1536, tous furent exacts, trois nouveaux adeptes furent admis à cette réunion. Cette année-là, comme la guerre avec les Turcs fermait la Terre-Sainte aux missionnaires, Ignace pour accomplir leur vœu de se rendre à Jérusalem, décida ses compagnons à se mettre à la disposition du Pape pour la défense de la Foi catholique. En se quittant pour aller à leur nouvelle destination, Ignace, en traversant le village de Storta, près de Rome eut une vision dans laquelle il vit et entendit Jésus lui dire: « Je vous serai propice à Rome. »

Avant de pénétrer dans la Ville éternelle, Ignace y envoya Le Fèvre et François Xavier pour se créer des relations et des partisans à la cour papale; dans le même but, il dispersa ses autres compagnons à Ferrare, à Bologne,

à Sienne et à Padoue : le P. Fabre rapporte que ces hommes « prêchant sur les places publiques dans un mauvais italien et avec des mines singulières, étaient pris par le peuple pour des tabarins et des saltimbanques autour desquels s'assemblait, compacte, la populace ».

Enfin, le 15 février 1538, Ignace présenta à Paul III les bases de sa Société et sollicita son approbation. Le cardinal Guidiccioni fit déclarer à Ignace qu'il n'y avait aucune urgence à fonder un ordre nouveau et Loyola rebuté dans sa demande ne se découragea pas, mais fit présenter par le cardinal Contarini un projet de statuts très explicite, dans lequel, outre les vœux ordinaires de pauvreté et de chasteté, les membres de la nouvelle congrégation s'engageaient « à servir Dieu et son vicaire sous la bannière de la croix, à travailler au perfectionnement des âmes par la prédication et la confession, enfin à instruire la jeunesse et à propager la Foi.

« Au chef seul du nouvel ordre appartenait le droit d'employer comme il l'entendrait tous les membres de la Société, de faire d'après le conseil de ses compagnons, qui n'ôteraient rien à son pouvoir absolu, tels règlements qu'il jugerait convenables ; enfin d'accepter malgré le vœu de pauvreté strictement obligatoire pour les membres de l'ordre, toutes les donations en rentes ou biens-fonds, destinés à l'extension de la Compagnie et à la prospérité de ses établissements. »

L'homologation de ce projet rencontra une vive opposition parmi les cardinaux, mais en face des nombreux dangers que courait alors l'Église et le trône pontifical, Paul III crut opportun d'accepter ce secours inattendu. Il accorda donc à Ignace, d'abord une église consacrée sous le vocable de Gêzu, ce qui fit donner à la Compagnie, en 1539, le nom de *Société de Jésus, Jésuites* ; enfin le Pape confia aux Jésuites diverses missions dans différentes villes d'Italie.

Bientôt le roi de Portugal João III demande au Pape six apôtres parmi lesquels François-Xavier pour aller prêcher la Foi dans les Indes, ceci acheva de gagner à leur cause le Pape, qui le 27 septembre 1540 approuva par sa bulle *Regimini militantis Ecclesie*, l'institut des Jésuites sous le nom de Société de Jésus. — Ignace fut proclamé général de l'ordre pour trois ans le 23 avril 1541. Il se mit aussitôt avec Jacques Lainez à rédiger les *constitutions* de la Société qui se développa avec une rapidité vertigineuse, ce qui a fait dire avec beaucoup de raison au cardinal Bausset que « la Société de Jésus n'eût ni enfance ni vieillesse ».

En effet, ses membres au lieu de se séquestrer dans des cloîtres, de se mortifier par de dures austérités, se lancèrent au milieu du monde pour le gouverner et le dominer.

Polis, instruits, savants, habiles, insinuants, cauteleux et perfides, sachant se plier merveilleusement à toutes les circonstances, les Jésuites ne tardèrent pas à s'emparer de la confiance des fidèles et de prendre dans le monde la place qu'avaient occupée jusqu'alors, les Dominicains et les Franciscains.

Nous ne suivrons pas ici le développement de la Société de Jésus puisque nous ne nous occupons en ce moment que de son fondateur, mais nous renvoyons le lecteur au chapitre suivant pour ce qui concerne les Jésuites et nous terminerons la courte biographie d'Ignace, en disant que le reste de sa vie fut consacré à étendre au loin l'influence de l'institution, par l'envoi de missionnaires animés d'un grand esprit de prosélytisme, par la fondation de collèges, par la publication d'ouvrages, par une foule d'intrigues et d'affaires, etc., etc.

Ignace de Loyola épuisé par ses travaux, mourut à l'âge de 65 ans en 1556, après avoir vu prospérer son œuvre. Il fut béatifié par Paul V en 1607, canonisé en 1622 par Grégoire XV; il l'avait bien mérité, le pauvre homme!

Pour résumer cette courte biographie, nous ne saurions mieux faire que de donner ici une courte histoire humoristique de Loyola par Voltaire (1).

« Voulez-vous, dit-il, acquérir un grand nom, être fondateur? Soyez complètement fou, mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fond de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances et soyez excessivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous soyez pendu; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

« En conscience, y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites maisons que Saint-Ignace ou Inigo le Biscalien, car c'est son véritable nom? La tête lui tourna à la lecture de la légende dorée, comme elle tourna depuis à Don Quichotte de la Manche pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon Biscalien qui se fait d'abord chevalier de la Vierge et qui fait la veille des armes en l'honneur de sa Dame. La Sainte-Vierge lui apparaît et accepte ses services; elle revient plusieurs fois et lui amène son fils; le Diable qui est aux aguets et qui prévoit tout le mal que les Jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse les vitres: le Biscalien le chasse avec un signe de croix; le diable s'enfuit à travers la muraille, et y laisse une grande ouverture, que l'on montrait aux curieux cinquante ans encore après l'événement.

« Sa famille voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer et le mettre au régime: il se débarrasse de sa famille ainsi que du diable et s'enfuit sans savoir où il va. Il rencontre un Maure et dispute avec lui sur

(1) Œuvres complètes, Ed. Didot, tome VII, p. 710-711, Dictionnaire philosophique.

l'immaculée Conception. Le Maure qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vite. Le Biscaien ne sait s'il tuera le Maure ou s'il priera pour lui; il en laisse la décision à son cheval qui, plus sage que lui, reprit la direction de l'écurie.

« Notre homme après cette aventure prend le parti d'aller en pèlerinage à Bethléem, en mendiant son pain : sa folie augmente en chemin ; les Dominicains prennent pitié de lui à Maurèse, ils le gardent chez eux quelques jours et le renvoient sans l'avoir pu guérir.

« Il s'embarque à Barcelone, arrive à Venise : on le chasse de Venise, il revient à Barcelone, toujours mendiant son pain, toujours ayant des exlases et voyant fréquemment la Sainte-Vierge et Jésus-Christ.

« Enfin, on lui fait entendre que, pour aller dans la Terre-Sainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Église grecque, les Arméniens et les Juifs, il fallait étudier un peu de théologie. Mon Biscaien ne demande pas mieux; mais pour être théologien, il faut savoir un peu de grammaire et un peu de latin, cela ne l'embarrasse point; il va au collège à 33 ans, on se moque de lui, et il n'apprend rien.

« Il était désespéré de ne pouvoir aller convertir les infidèles; le diable eut pitié de lui cette fois-là : il lui apparut et lui jura foi de chrétien, que s'il voulait se donner à lui, il le rendrait le plus savant homme de l'Église de Dieu. Ignace n'eut garde de se mettre sous la discipline d'un tel maître : il retourna en classe ; on lui donna le fouet quelquefois, il n'en fut pas plus savant.

« Chassé du collège de Barcelone, persécuté par le diable, qui le punissait de ses refus, abandonné par la Vierge-Marie, qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier, il ne se rebute pas ; il se met à courir le pays avec les pèlerins de Saint Jacques; il prêche dans les rues, de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'Inquisition, on le met en prison à Alcalá ; il s'enfuit après à Salamanque et on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophète dans son pays, Ignace prend la résolution d'aller à Paris pour y étudier : il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait son bagage, ses livres et ses écrits. Don Quichotte du moins eut un cheval et un écuyer, mais Ignace n'avait ni l'un ni l'autre.

« Il essuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne; on lui fait mettre culotte bas au collège de Sainte-Barbe et on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

« Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelques considérations, se soit fait des disciples et ait été le fondateur d'un ordre puissant dans lequel il y a eu des hommes estima-

bles? C'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui, auxquels il s'associa: ceux-là ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne; il devint plus avisé sur la fin de sa vie et il mit quelque habileté dans sa conduite. ».

Cette biographie bien qu'humoristique est littéralement vraie, c'est une charge si l'on veut, mais souvent les charges donnent une véritable ressemblance de l'individu?

Le lecteur pourra du reste y rectifier ce qui lui paraîtrait exagéré, ayant lu auparavant notre biographie juste et sincère du même personnage.

(A suivre.)

J. MARCUS DE VÈZE.

LA FOLIE A DEUX ET LES APPARITIONS

Dans un article intitulé : *Les deux cerveaux de l'homme* (1), M. le Dr Descourtis présente, appuyée d'une série d'exemples, la thèse de la constitution en partie double — *par deux hémisphères indépendants juxtaposés, fonctionnant parallèlement, et SEMBLANT se confondre dans l'unité*, — du cerveau humain. L'auteur, pour soutenir sa proposition, est amené à entrer dans des considérations sur une forme d'aliénation mentale à laquelle on a donné le nom de folie à deux.

Nous n'aurions guère besoin d'avertir que nous entendons rester en dehors de ce problème physiologique, nous bornant à emprunter à ce travail l'historique d'un cas, — fort intéressant au point de vue spirite — tel qu'il a été résumé et interprété par le Docteur, d'après un rapport de J. Molan dans le « *Journal of medical science* » d'avril 1889.

« Deux frères X..., nés à cinq ans d'intervalle, se ressemblant d'une façon complète au physique, et doués d'une faible dose d'intelligence, avaient longtemps soigné leur mère malade et avaient vécu dans une indigence absolue. Leur père avait eu du délire des persécutions avec des idées de grandeur; il l'avait communiqué à sa femme; celle-ci l'avait transmis à son fils aîné, et celui-ci à son frère cadet. Arrêtés sur la voie publique, les deux frères furent conduits à l'asile, où l'on put constater, outre leur ressemblance physique presque absolue, l'identité de leurs préoccupations délirantes. Ils exprimaient les mêmes idées dans les mêmes termes, avec la même intonation et les mêmes gestes. — A l'asile, leur délire évolua d'une façon à peu près parallèle. — Trois mois après leur entrée, et bien que séparés depuis ce moment, ils manifestèrent de nouvelles conceptions délirantes absolument

(1) Revue d'hypnologie, avril 1890, p. 97.

semblables; mais, fait bien plus curieux, un mois plus tard, c'est-à-dire après quatre mois d'isolement, ils eurent pendant la nuit une hallucination identique. Tous deux, sans qu'on les en priât, annoncèrent qu'ils avaient vu leur mère morte, et racontèrent les détails de son apparition. Ils furent mis en présence l'un de l'autre et reconnurent que les faits s'étaient passés exactement de même pour tous deux.

« Il n'y avait qu'une différence d'une demi-heure dans le moment de l'apparition. »

La science officielle, — à l'Académie de médecine surtout, — étudie le monde visible, et veut ignorer l'invisible qui l'assiège de toute part, — en vain. Pour elle, l'unité de la *vie psychique*, c'est-à-dire le phénomène de physiologie cérébrale qui, — en dépit de la diversité des territoires constituant le cerveau, — correspond en nous à la conscience, présente un phénomène inattendu, mais qui ne peut modifier en rien son orientation, ni le champ de ses expériences. Des vibrations séparées de millions de cellules « sous l'influence de stimulants de tous ordres, qui se réunissent pour vibrer de nouveau suivant un mode différent, et produire ce qu'on a appelé en psychologie l'association des idées; de toutes ces impressions plus ou moins fugaces, résultent l'ensemble de la personnalité humaine : le Moi; et la personnalité ne peut se subdiviser en personnalité physique et en personnalité psychique comme on l'a dit. » Voilà comment les médecins (1), hypnotiseurs ou non, définissent l'homme; ceci posé afin de faire comprendre l'interprétation *scientifique* du double phénomène d'apparition raconté par les frères X..., par l'hypothèse que « leur deux cerveaux constitués sur le même type et soumis aux mêmes influences, réagissent de la même façon »; et que « quand une orientation spéciale leur est donnée, elle peut persister même après que la séparation a eu lieu (2) », ce qui entraîne « ces troubles si bizarres de la personnalité » nommés folie à deux.

Rapportons à notre tour un fait dont l'analogie avec la dernière des « conceptions délirantes » attribuées aux frères X... est frappante, bien que les conditions d'origine, de personnes et de milieu diffèrent du tout au tout de celles indiquées comme les causes efficientes nécessaires pour la production de ce genre de phénomènes.

(1) Il n'est ici question, on le comprendra, que des médecins restés étroitement attachés à la doctrine matérialiste de l'Ecole. Sans parler du studieux Dr Gibier, victime de son dévouement à la vérité, nos plus précieux alliés sont les médecins spiritualistes. Leurs travaux de psycho-physiologie, lorsqu'ils auront été poussés au degré voulu, donneront aux phénomènes spirites un caractère absolu de précision et de netteté scientifiques.

(2) Revue d'hypnologie, p. 102.

Il y a quelques années, en Algérie, nous avions des relations suivies et très amicales avec une aimable personne, Mme B..., veuve d'un fonctionnaire de la ville de ***. Depuis son veuvage, elle habitait seule, sur la rive gauche de l'Oued***, sa maison de campagne, perdue au fond d'un riant jardin entouré de tous côtés de vergers et de vignes, véritable oasis improvisé par le cher défunt au milieu de cette nature sauvage. Des laboureurs indigènes avaient groupé leurs *gourbis* à portée de l'habitation, et continuaient à la *bonne vieille dame* les services auxquels son mari les avait employés. En apparence donc, rien de changé aux habitudes; mais, au fond de cette âme en deuil, le vide, que les relations avec ses amis de la ville de ***, les messes pour le repos de l'âme de M. B..., et les visites à sa tombe blanche et fleurie ne parvenaient pas à combler.

Sous l'impulsion de cette tristesse nerveuse, elle fit venir de France une cousine de son mari. C'était une frêle et malade jeune fille à entourer de soins et de sentiments affectueux de nature à faire illusion au cœur de la veuve par leur affinité étroite avec la mémoire du mort si regretté, elle le pensait du moins. Tout alla d'abord comme à souhaits; et, au bout de trois années qui furent pour les deux cousines remplies d'impressions vivifiantes et saines, l'acuité des regrets fut tempérée pour l'une, et la santé raffermie chez la jeune malade, au point qu'il put être question de la marier.

La vieille Mme B... souriait à l'idée d'assurer l'avenir de cette enfant, et de se voir grand'mère... bientôt.

Le mariage avec M. P... eut lieu.

Mme B..., donnait de son vivant à sa fille d'adoption tout ce qu'elle tenait de son mari, sauf une rente viagère modeste, et une aile de sa maison où elle voulait finir ses jours.

Le bonheur semblait fait pour ces trois êtres, jusqu'au jour où la jeune épouse, sur le point d'être mère, vit sa santé de nouveau s'altérer. Bientôt l'enfant, à sa naissance, sembla avoir ouvert dans la vie de celle à qui il devait l'existence terrestre, une brèche qu'aucun effort ne parvenait à fermer. La sollicitude attentive de Mme B... ne s'y trompait pas; ses inquiétudes, de plus en plus vives, se traduisaient en conseils pressants, en remontrances amicales, au mari surtout, dont l'aveugle quiétude la troublait, bien qu'elle ne se lassât point de lui signaler l'état de jour en jour moins rassurant de sa jeune femme. L'enfant aussi, image trop fidèle de sa mère, semblait vivre par miracle. A tout propos, Mme B... intervenait dans les soins à lui donner, sous prétexte que ses parents, faute d'expérience, ne s'y prenaient pas toujours pour le mieux. De là, froissements grossis par de continuelles alarmes, et comme une demi-mésintelligence, au lieu de cette si douce harmonie des premiers jours.

Quelques mois plus tard, l'état de Mme P..., s'était aggravé au point qu'une saison à X..., en France, fut déclarée nécessaire. Elle partit seule. M. P..., s'illusionnait, comme sa femme, qui espérait revenir vite, et bien rétablie. Seule, Mme B..., voyait la situation. Elle prit sur elle, refoulant au fond du cœur ses vrais sentiments, pour embrasser, avec un sourire contraint et triste, celle qu'elle aimait doublement, — pour elle-même, et en souvenir de son mari, — avec le pressentiment de ne pas la revoir.

A quelques semaines de là, Mme P..., était morte.

Ce fut un nouveau deuil pour Mme B..., qui reporta toute sa tendresse affligée sur le frêle enfant sans mère.

A ce moment, si cruel pour notre vieille amie, nous nous trouvions à ***, et ma femme passait souvent l'après-midi avec elle. Un jour qu'elles se promenaient en voiture, Mme B..., prise d'une indisposition, devint d'une pâleur effrayante. On s'arrêta; elle demandait à faire à pied quelques pas, disant que ce ne serait rien. Lorsqu'elles furent seules toutes deux, et hors de portée de voix de la route : Allons, — dit Mme B..., qui voyait l'air inquiet de sa compagne, — il vaut mieux que je vous rassure en vous découvrant la vérité. J'ai eu bien peur cette nuit ; et c'est le contre-coup de cette frayeur qui me met dans cet état : *J'ai vu Mme P.!*... Ne me croyez pas folle ; laissez-moi dire, vous jugerez après.

Hier soir, en me mettant au lit, j'éprouvais un singulier malaise, et ne pouvais réussir à m'endormir..., un sentiment indéfinissable que j'attribuais à mon inquiétude sur la mauvaise santé de l'enfant ; lorsque tout à coup, au milieu de l'obscurité, et tout en face de mon lit, je vis l'image lumineuse de Mme P... Elle avait le visage livide, les sourcils contractés, un regard effrayant, fixe, qui me glaça le sang. Ce fantôme, dont je ne distinguais que le buste, était là, devant mes yeux !...

— Ne me faites pas de mal, dis-je, la gorge étreinte par l'émotion, — vous le savez, je prends soin de l'enfant...

— Le temps de prononcer ces mots, la vision s'évanouit.

Toute tremblante d'une inexprimable angoisse, je m'empressai d'allumer ma lampe ; car, seule dans ma chambre à l'extrémité de cette maison silencieuse et isolée, — à deux heures du matin. — Je n'aurais pas pu veiller dans l'obscurité jusqu'au jour. La lumière me rassura un peu, et je me mis à réciter des prières pour l'âme de ma malheureuse cousine.

Au bout d'une demi-heure à peu près, j'entendis le pas de la femme de chambre ; elle venait de l'autre extrémité de la maison où elle couchait près de l'enfant. Elle m'appela, me demanda d'ouvrir.

— L'enfant est plus mal, m'écriai-je ?

— Non, mais j'ai à vous parler.

Cette femme était à peine vêtue, et paraissait hors d'elle : Ah ! Madame !... je viens de voir Mme P... ! me dit-elle, d'une voix entrecoupée d'émotion ; et elle me détailla les circonstances d'une apparition, de tous points semblable à la mienne.

Ici finit notre récit. Depuis, l'enfant, la vieille Mme B..., et sa compagne de promenade sont rentrés dans le monde d'outre-tombe.

M. P..., s'est remarié, et la maison de campagne, et son jardin fleuri, et son riant verger sont à d'autres...

Ainsi va le monde.

Un an environ après ce que nous rapportons, nous avons rencontré, à cinquante kilomètres de ***, dans un village où elle vivait près de sa fille en travaillant comme blanchisseuse, la vieille servante dont il a été question plus haut.

L'apparition de Mme P... nous est revenue à l'esprit ; et nous avons voulu, — ce dont nous n'avions pas eu l'occasion jusque-là, — connaître ce qu'elle savait là-dessus. Nous lui avons parlé de la vision de Mme B..., sans faire, — et ceci à dessin, — aucune allusion à la sienne, lui demandant si, dans sa pensée, ce pouvait être autre chose qu'un mauvais rêve de sa vieille maîtresse.

— Un rêve ! — non, dit-elle, c'est la vérité ; et elle nous a confirmé le tout, protestant, de sa vie, n'avoir rien vu de pareil ; et que si elle ne l'avait vu elle-même, elle se fût refusé à le croire.

Quant à Mme B..., très attachée au catholicisme et à ses pratiques, et par suite, hostile aux idées spirites, elle n'avait jamais eu d'autre vision ; elle pensait que Mme P..., était une âme en peine demandant des prières ; elle lui fit dire des messes, et ne fut plus troublée. Elle avait quitté sa maison de campagne, et vécu encore plusieurs années à **, dans le voisinage immédiat de ses amis qui prisait fort sa serviabilité, et les qualités de son esprit toujours alerte, jusqu'à la fin.

Comme conséquence de ce second exemple, on peut dire que, sous le rapport de l'« hallucination identique » : apparition à un faible intervalle, d'un mort connu à deux personnes habitant un logement distinct, — il ne laisse rien à désirer. Là toutefois se borne l'analogie : impossible en effet de constater, chez nos deux « *hallucinées* » la cohabitation pendant de longues années, l'orientation cérébrale identique ; moins encore, un cas préalable de folie ayant évolué parallèlement, avant la double vision finale. Les personnes, familiarisées avec les études du spiritualisme expérimental, trouveront probablement, dans le cas des deux frères X..., et sûrement, dans celui de Mme B..., et de sa servante, tout autre chose que la *folie à deux*.

Nos savants docteurs refusent, avec obstination, d'admettre — dans ces manifestations qu'ils prétendent assimiler à de simples cas pathologiques, — l'intervention de forces intelligentes extérieures. Pour eux, ces phénomènes sont purement subjectifs; aussi, pour soutenir jusqu'au bout leurs théories, se voient-ils contraints de les affiner jusqu'à la subtilité, tout en ne parvenant pas à y faire entrer beaucoup de faits qui, analogues au fond, sortent, par des points essentiels, du cadre étroit de leur classification préconçue.

Certes, la méthode scientifique comporte, dans l'observation des cas particuliers qu'elle contrôle, une rigueur, une circonspection qui dépassent les limites de la certitude morale, et du simple bon sens, applicables aux données courantes; mais, outrer ce scepticisme rationnel et salubre jusqu'à le confondre avec le parti pris, c'est manquer le but en le dépassant. Notre exemple de double apparition identique et parallèle d'un mort connu, à deux personnes qui n'ont entre elles, ni lien de parenté, ni rapport de ressemblance morale ou physique d'aucune sorte, démontre que ce cas n'implique nullement la folie du sujet; de plus, que ce phénomène est objectif et effectif, au lieu de subjectif et d'imaginaire, comme on voudrait doctrinalement l'établir.

Nous avons trop le respect de la vérité, et celui de la mémoire des morts amis dont nous rapportons ici le témoignage, pour ne pas avoir usé du soin le plus scrupuleux à relater, — tels que nous les avons appris et contrôlés, — les détails de la double apparition *post mortem* de l'être survivant à la dernière personnalité de Mme P...; et nous ne regardons nullement comme improbable que la lecture de cet article, — s'il tombait sous les yeux de certaines personnes ayant habité *** à l'époque dont nous parlons, — ne réveillât en elles ce souvenir à demi évanoui dans l'ombre des années écoulées; car ce fait, bien que nous l'eussions tout particulièrement noté comme une confirmation de la phénoménalité spirite, — n'a pas été connu de nous seuls.

Commandant DUFILHOL,
officier supérieur en retraite.

ERRATA de l'article les Pseudo-spirites : Voir la *Revue* du 1^{er} septembre, page 401.

12^e ligne. — Légistes, lisez : juristes.

18^e ligne. — Tolérons *pas* : effacez *pas*.

DUFILHOL.

CONSTATATION DE L'IDENTITÉ D'UN ESPRIT

Dans le courant de mai dernier, un de mes amis me fit connaître que M. Baissac, savant philosophe et polyglotte, officier de la Légion d'honneur, interprète-juré, attaché au Ministère de la guerre, avait été témoin d'un fait spirite remarquable, comme constatation de l'identité d'un esprit avec lequel il était entré en communication.

Très désireux d'obtenir des détails précis sur le phénomène en question, je me rendis auprès de M. Baissac, avec qui je suis en rapports sympathiques, et sur ma prière, il voulut bien me donner les renseignements suivants et m'autoriser à les faire insérer dans les Revues spirites :

« Le 7 mai de cette année (1890), on a eu l'idée, à la maison, de faire mouvoir et parler la grosse table de mon cabinet de travail. Il était huit heures et demie du soir ; on venait de dîner, et l'on ne voulait guère qu'occuper les quelques moments qu'on avait à rester en société.

Nous nous sommes donc rangés en cercle autour de la table ; ma femme, un de mes fils, un petit cousin de 17 ans, deux dames de nos amies, habituées de notre foyer, et moi.

Après une application de nos mains, qui a été de moins de cinq minutes, la table a d'abord frémi, puis fortement craqué, et finalement s'est levée à plusieurs reprises sur un seul de ses pieds, elle en a quatre.

Mon fils lui a posé alors quelques questions, par épellation des lettres de l'alphabet et des nombres, et de ses réponses, conformément à ce qui a été convenu, suivant le nombre de coups bien accentués et marqués, à frapper par *oui* ou par *non*, il est résulté que nous aurions eu affaire, avec cette même table, à une personne décédée qui s'est qualifiée comme suit :

« Louis Constant, originaire du département de la Charente, mais non « loin de Limoges, soldat mobilisé, mort pendant la guerre, à l'âge de 27 ans, « en un combat des premiers jours de décembre 1870. »

Chacun de ces mots, obtenu par l'épellation que j'ai dite, a été répété et confirmé trois fois.

Or, comme j'ai, au Ministère de la guerre, mon bureau à côté des archives administratives, mes enfants m'ont demandé de rechercher, dans les cartons des soldats décédés en 1870, s'il n'y en aurait point *par hasard*, quelqu'un qui répondit au signalement ci-dessus.

Comme je n'attachais, moi, aucune importance à la manifestation, bien que ne m'expliquant pas des réponses aussi précises, aussi intelligemment faites à des questions comme celles de mon fils, non plus que des mouvements de table aussi conscients, dans lesquels je puis jurer que nous n'avions

aucune part *voulue*, je laissai passer huit jours avant de songer à celle recherche.

Au bout de ces huit jours, sur les instances de ma famille, je priai l'employé chargé du service, aux archives de la guerre, de me montrer le carton des nommés Constant, décédés pendant la guerre de 1870, et voici le texte même de l'acte que j'y ai trouvé et lu de mes propres yeux :

« Constant Louis, né à Saint-Coutant, canton de Champagne Mouton, « département de la Charente, le 3 août 1843, mobilisé en novembre 1870, « dans le 51^e de marche, tué le 8 décembre 1870 au combat de Josnes. »

Aucun de nous n'avait jamais entendu parler de ce Constant, ni ne se doutait qu'il eût jamais existé un mobilisé de ce nom et dans ces conditions en 1870.

Je dois ajouter que le Constant de ma table nous dit qu'il était actuellement « heureux, très heureux même ».

Eu égard au caractère, et à la haute honorabilité de M. Baissac, observateur froid et consciencieux, ardent apôtre de la vérité, aucun doute ne saurait s'élever au sujet de l'authenticité du phénomène qui vient d'être relaté.

Je profite de la circonstance pour remercier M. Baissac en mon nom et au nom de nos F. E. S., de m'avoir permis de revêtir de l'autorité de son nom, sa constatation d'un fait dont l'importance, au point de vue de la démonstration de la survivance de la personnalité et du moi conscient, après la mort, ne saurait échapper à tout lecteur impartial et de bonne foi.

A. MONGIN.

N. D. L. R. — Ce fait met en défaut les théories de l'inconscient et celles de la suggestion que nous oppose certaine école.

LE SPECTRE DE L'ASSASSINÉ

Le *Messenger de Rome* du 5 septembre 1880 et les *Annales de Turin* de novembre 1880, page 337, relaient le fait suivant publié par le *Figaro* qui, à son tour, garantit l'avoir tiré des Archives des Tribunaux de Paris :

« La fête de l'empereur Napoléon 1^{er} a été célébrée le 15 août 1807.

« Au milieu de la foule immense qui se pressait dans les allées des Champs-Élysées, un épisode vint tout à coup soulever un peu d'émotion parmi ceux qui en ont été les témoins. Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! C'est un assassin ! hurlait un monsieur à la mine distinguée ; il tenait par la gorge un petit homme bossu, tordu et sale.

« Aux cris de ce monsieur, deux agents de police conduisirent, après l'avoir

bien lié, le bossu à la prison la plus proche ; du rapport du commissaire de police, il résulte que le bossu avait voulu voler la bourse à ce monsieur ; celui-ci s'obstinait à parler d'assassins et d'assassinés ; il insistait pour parler de suite au préfet de police, auquel il devait faire d'importantes révélations.

« Ce monsieur était le célèbre Méhul, compositeur, membre de l'Institut, inspecteur de l'enseignement, personnage honorablement connu à Paris. Les révélations qu'il fit au préfet, M. Dubois, ne pouvaient être plus étranges. Jugez-en.

« En 1797, un ami intime du professeur Méhul, nommé Bonnet, jeune et riche négociant, était parti pour l'Allemagne, afin de réaliser une importante spéculation.

« Dans ce temps-là on ne voyageait pas avec la commodité et la sûreté d'aujourd'hui. Les routes n'étaient pas sûres et rarement les voyageurs se hasardaient à porter sur eux des sommes ou des valeurs importantes.

« Aussi M. Bonnet confia-t-il la transmission de ses capitaux à une banque et ne mit dans sa bourse que l'argent nécessaire pour le voyage.

« Dix années se passèrent, après son départ, sans que l'on eut de ses nouvelles, et toutes les recherches faites par sa famille désolée, n'aboutirent à rien.

« Le professeur Méhul, doué d'une âme tendre et d'une excessive sensibilité, fut grandement peiné de la perte de son ami.

« Pendant bon nombre de mois, ses nuits furent troublées par des visions sinistres.

« Une nuit, pendant laquelle le professeur avait la conscience qu'il était bien éveillé, il entendit une plainte, et vit, auprès de lui, un spectre qui le regardait fixement. C'était son ami Bonnet, qui lui montrait une large blessure au milieu de sa poitrine ; il le regardait d'un air suppliant.

« Il lisait, à ne pas s'y tromper, dans l'expression de ces yeux creux et vitreux, ces mots : *Venge-moi !*

« Les cheveux se dressèrent sur la tête du professeur Méhul ; la terreur l'immobilisait. Par des efforts inouïs il put sauter en bas de son lit, en criant au secours. Les personnes de service le trouvèrent étendu sur le parquet, sans connaissance. Après beaucoup de soins, on le fit revenir.

« Les mêmes apparitions se renouvelèrent chaque année. La dernière avait été accompagnée par des terribles circonstances :

« Le spectre avait changé de pose ; au lieu de regarder le professeur, il tenait ses yeux fixés dans le creux de la croisée ; Méhul suivit la direction de ce

regard, et distingua, entre les plis des rideaux, une figure difforme et monstrueuse, qui essayait de fuir par cette croisée.

« Le spectre se tourna vers le professeur, et le menaça de la main, comme s'il avait voulu lui dire : « Prends garde à toi, si tu ne me venges pas ! » puis il disparut.

« Le professeur Méhul tomba malade et resta deux semaines entre la vie et la mort.

« Précisément, le premier jour de sa sortie de sa maison il se trouva, sans le vouloir, au milieu de la foule en réjouissance; il observait le défilé des troupes, lorsqu'il sentit une main fouiller dans sa poche.

« Il empoigna le voleur par la gorge, et ce fut un miracle si la surprise et l'émotion lui laissèrent assez de force pour le retenir dans ses mains.

« Dans ce bossu, il avait reconnu l'être difforme que le spectre lui avait montré dans sa chambre.

« Ce récit impressionnait médiocrement le préfet de police, peu disposé à croire aux balivernes d'esprits et d'apparitions. Toutefois, par égards spéciaux pour le professeur Méhul, de l'intelligence duquel il ne pouvait douter, il promit de s'occuper de ce cas extraordinaire, de faire tout le possible pour découvrir la vérité.

« Après une minutieuse enquête sur les précédents de ce bossu, après avoir mis sens dessus dessous les archives des différentes villes où celui-ci avait été jadis, il ne put trouver à sa charge que diverses accusations de vols et rien autre.

« Il fit interroger, à différentes reprises, le voleur par des juges instructeurs très adroits, mais ils ne purent en tirer rien de nouveau.

« Un mois après, à la veille de paraître devant le tribunal, le bossu tomba malade, et en deux jours il mourut. Une heure avant d'expirer, il demanda l'un des juges qui l'avaient déjà interrogé, et lui avoua qu'il avait assassiné M. Bonnet dans la forêt de Bondy, aidé par un complice. Après il avait enterré le cadavre au pied d'un chêne.

« A la suite des indications précises qu'il donna, la justice fit pratiquer une fouille dans la forêt, et y trouva, en effet, le squelette d'un homme ».

Je ne savais pas ce que M. H. Vincent répondrait à son interlocuteur, mais il me semble que ce fait démontre, évidemment, que les esprits des assassinés révèlent, quelquefois, à un médium, quel fut leur assassin.

23 août 1890.

ERNEST VOLPI (capitaine).

AUTRES IDENTITÉS

CHER MONSIEUR : J'ai lu dans les journaux de dimanche dernier, 17 août, un fait relatif à *Jack l'éventreur* annonçant que, sur la révélation d'un Esprit, l'assassin avait été découvert ; cette révélation aurait été faite à deux artistes qui s'occupaient de spiritisme, ils auraient fait retrouver le coupable.

Cet article m'a rappelé un fait, passé il y a *seize ans*, alors que j'étais au début de mes recherches sur les *phénomènes spirites* ; depuis, bien des fois j'ai été l'objet de manifestations que je ne puis oublier. Invité par un M. D... à assister, après dîner, à des expériences de typtologie, je me rendis, avec ma famille, à son invitation. Nous fîmes l'évocation en commun, et posant les mains sur une petite table, nous la vîmes s'élever et répondre à nos questions, accusant chaque fois la personnalité qui l'animait.

Après avoir conversé avec des amis disparus, la curiosité m'aiguillonnant, je hasardai une question étrangère au cercle des amis appelés, et formulai ma demande en ces termes : « Ne pourrait-on évoquer l'esprit d'êtres inconnus de nous, et croyez-vous qu'ils répondraient à notre appel ? » Je l'ignore, me répondit le maître de la maison, essayons toujours et nous jugerons ? Je dis alors, avoir lu dans le *Petit Journal*, le fait suivant :

Un monsieur de la rue Château-Landon était sorti de chez lui, en voisin, accompagné de son chien, et s'était rendu au boulevard de la Chapelle, chez un marchand de vin de ses amis ; il en était sorti quelques heures après, et n'avait plus reparu. Le chien seul avait été retrouvé le lendemain, fatigué, rompu, le poil sali. Des agents avaient fait des recherches en conduisant le chien en laisse, elles avaient été infructueuses. La pensée me vint d'interroger la table, afin de savoir si j'obtiendrais quelque chose à ce sujet, et j'appris, de l'être disparu, que de mauvais sujets l'avaient entraîné, après l'avoir battu, près du canal et l'avaient noyé ; au surplus, mon corps est à telle place ; il indiquait l'endroit prétendant qu'on l'y trouverait. Je restais stupéfait, et n'osais point faire part au commissaire de police de mon quartier de cette déclaration, quoique je sus, étant lié avec lui, qu'il n'ignorait pas ces faits extraordinaires dont il avait été le témoin, et dont il m'avait entretenu.

Deux jours après on découvrait dans le canal, non pas dans les endroits explorés par des agents employés à cet effet, mais à l'endroit désigné par l'esprit, le corps du disparu.

Un second fait de même ordre me revient à la mémoire :

Lorsque j'appartenais à la Société de Magnétisme de Paris (j'en étais alors le secrétaire), l'un de mes collègues, J..., amena chez moi l'un de ses sujets qu'il mit en sommeil ; il lui fit diverses questions sur l'emploi de son temps.

Je croyais, lui dit-il, que vous deviez sortir dimanche, avec vos camarades, un tel et tel. Il énumérait le nom de ses camarades et son sujet tomba à la renverse, comme foudroyé; il le releva, fit des insufflations au cœur, puis l'interrogea de nouveau. Eh bien, L..., comment vous trouvez-vous? Ce ne fut pas L. qui répondit, mais un de ses camarades dont le nom avait été prononcé, et avec lequel, L. devait sortir le dimanche passé et qui, s'incarnant chez le sujet mis en sommeil, venait nous annoncer qu'il n'existait plus. Il nous apprit que, faisant une partie de canot avec les camarades désignés, il était tombé dans la Marne, que son corps était resté attaché par son gilet de laine, en-dessous d'un bateau et que, comme les eaux étaient très hautes, on ne pourrait le détacher.

Voulant nous assurer de l'exactitude de ces faits, mon collègue et son sujet allèrent le soir même chez les parents du mort, afin d'apprendre si leur fils était rentré; il nous fut répondu négativement.

Le lendemain, nous fîmes de nouvelles demandes au sujet mis dans l'état où il était la veille; la réponse fut que, dans quelques jours, le corps serait déplacé et serait retrouvé à l'écluse de la Monnaie. Avis fut donné aux parents, et les recherches faites au jour indiqué, on découvrit le corps à l'endroit désigné.

Ces faits, je les ai consignés dans un procès-verbal qui est lié aux documents transmis à la Société d'Études Psychologiques.

Cher Monsieur, tels sont, à ma connaissance, les deux faits qui viennent à l'appui de celui que j'ai lu dans le journal le *Matin* et dont bien d'autres journaux se sont occupés, au sujet de l'assassin de Wittchapel, à Londres.

Les morts, lorsqu'ils le peuvent, nous renseignent sur les causes de leur désincarnation.

HIPPOLYTE, fils.

COMITÉ DE PROPAGANDE.

Séance du 11 septembre 1890: Président : M. P. G. Leymarie; secrétaire M. Laurent de l'aget; membres présents: Mmes Poulain et Raymond-Pognon; MM. Auzanneau, Boyer, Mongiu et Warchawsky.

M. Puvis s'excuse, par lettre, de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Il est donné lecture de l'appel aux adhérents du Comité de propagande, qui est approuvé dans tout son contenu. Cet appel est imprimé et tiré à 10,000 exemplaires. Le Comité décide qu'il sera envoyé à tous les membres correspondants, par les soins de M. Leymarie, qui fera cette distribution suivant l'importance des localités et des groupes à servir.

Le secrétaire lit une lettre de M. Monclin de Reims, dans laquelle ce frère dévoué, après avoir donné son avis sur l'ordre du jour, dit qu'il préconise la transformation du Comité en un siège social d'une fédération unique pour la France et la Belgique.

Il convie MM. Leymarie et Alexandre Delanne à aller porter la parole spirite dans une grande réunion qui sera tenue prochainement à Reims et qui groupera les adhérents de Bar-le-Duc, Sedan, Ham, Chauny et Saint-Dizier, qui n'ont pas encore de sociétés organisées. Ces Messieurs seront à Reims le 9 novembre.

Suit la lecture d'une lettre de M. Thibaud de Bordeaux, dont les observations critiques sur certains hommes et faits du jour amènent plus d'un sourire approbatif. M. Thibaud pense qu'on devrait, pour raison d'économie, se dispenser de convoquer les membres de la Province aux séances du Comité de propagande, puisque leur éloignement les empêche d'y prendre part. Le Comité est d'un avis contraire, car si les membres habitant la Province ne peuvent se rendre aux réunions, ils lisent du moins l'ordre du jour à l'avance et peuvent envoyer leurs observations par écrit.

M. Laurent de Faget donne connaissance d'une lettre qui lui a été adressée par M. Charles Nozeran, de Nice, pour être lue au Comité de propagande. M. Nozeran remercie le Comité, dont il est membre, de vouloir bien l'informer périodiquement de ses réunions. Il voudrait qu'on pût faire des conférences à Nice pendant l'hiver, alors qu'affluent dans cette ville les étrangers venus de tous les points de l'Europe et de l'Amérique et dont beaucoup parlent notre langue et partagent nos croyances spirites. Il croit moins au succès des brochures et d'ailleurs, dans le public niçois, qui est plutôt italien que français, il serait mieux de faire circuler des brochures écrites en langue italienne ou piémontaise.

M. Nozeran signale comme un obstacle aux progrès du spiritisme dans sa région, la guerre ouverte que nous y font les théosophes, occultistes et kabbalystes, qui veulent innover, dit-il, une croyance aristocratique pour combattre le spiritisme démocratique.

« N'allons point — ajoute M. Nozeran — chercher la vérité dans le labyrinthe des conceptions abstraites puisées dans le vieux culte aryen des mages, et les cosmogonies indiennes. Ne nous égarons point en voulant moderniser le Bouddhisme de Sakia-Mouni, ainsi que le dit Burnouf. Cherchons le vrai dans le fait irréfutable : vulgarisons le spiritisme pour le bien de l'humanité! »

Des applaudissements accueillent cette péroraison de la lettre de notre ami.

Mme Raymond-Pognon demande que des conférences soient faites, cet

hiver, au siège du Comité de propagande. M. Lacroix, présent à la séance, soutient cette proposition.

M. Leymarie dit que la salle sera mise à la disposition du Comité dans ce but, et qu'il se charge volontiers d'appeler à nous ceux de nos amis qui pourraient nous prêter ainsi le concours de leur parole.

M. Warchavsky demande que deux conférences par an, publiques et gratuites, soient données dans une salle spacieuse, et, autant que possible, par un conférencier connu.

Le Comité fixe au premier jeudi de chaque mois la date de ses séances. La prochaine réunion aura donc lieu le jeudi 2 octobre.

La séance est levée à 11 heures moins un quart.

Le Secrétaire, A. LAURENT DE FACET.

SOCIÉTÉ DU SPIRITISME SCIENTIFIQUE

Siège social : rue Saint-Denis, 183, à Paris.

AUX AMIS DE LA VÉRITÉ

Le Congrès spirite réuni à Paris en 1889, a remué le monde philosophique et scientifique. Ne laissons pas ce mouvement improductif.

On ne traite plus les spirites de fous ou d'hallucinés, mais on ne connaît pas encore assez les phénomènes sur lesquels le spiritisme s'appuie.

Faisons-les connaître.

Les diverses écoles spirites ont rendu des services incontestables. Il faut aller plus loin : il faut démontrer aux savants, aux hommes sans parti pris, que le spiritisme est une réalité, que les vivants communiquent avec les morts, qu'il n'y a donc point de mort réelle, mais seulement deux côtés de la vie qui se soudent dans l'éternité.

Point de mysticisme, point de charlatanisme : du vrai, du vrai et encore du vrai !

Prouvons que le spiritisme repose sur des lois naturelles et non sur des miracles. Prouvons qu'il n'y a point de miracles, qu'il n'y en a jamais eu !

La Société du spiritisme scientifique veut rester en rapports de fraternité avec les autres sociétés spirites, mais elle fait un pas de plus vers les incrédules et elle leur dit : « Étudions ensemble ; nous n'avons point de dogme et nous procédons par la méthode scientifique. Nous ne vous imposerons pas d'articles de foi. Nous recherchons les causes de ce qui est. Nous sommes convaincus que la nature n'a pas dit son dernier mot : nous ne nous ankylosons pas dans le doute et dans la négation systématique.

« Libres-penseurs de toutes les écoles, venez à nous ! »

EXTRAITS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

ART. 1^{er} DES STATUTS. — *La Société du spiritisme scientifique* a pour but :

- 1° L'étude des phénomènes spirites et des lois qui les régissent ;
- 2° La discussion des causes qui interviennent dans les phénomènes, et dans les conséquences philosophiques et morales qui en découlent ;
- 3° Le développement rationnel de la médiumnité.

ART. 5. — Toute personne désirant faire partie de la Société devra être présentée par deux de ses membres et connaître les éléments principaux du spiritisme.

DES SÉANCES

ART. 1^{er} DU RÈGLEMENT. — Une séance ouverte à tous les sociétaires a lieu le 1^{er} mardi de chaque mois, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

Elle est consacrée aux conférences contradictoires, causeries, discussions et lectures.

Les personnes étrangères pourront y être admises sur invitation.

ART. 2. — Une séance fermée a lieu le troisième mardi de chaque mois, aux mêmes heures.

Elle a pour but la formation des médiums, l'étude des phénomènes courants du spiritisme, tels que la typtologie, l'écriture intuitive et mécanique, les incorporations d'esprits et autres manifestations du même genre.

ART. 5. — Les séances des deuxième et quatrième mardis sont consacrées à l'étude scientifique des phénomènes les plus probants, tels que les matérialisations d'esprits, les apports, l'écriture directe, etc.

Ces genres de manifestations demandant des milieux restreints et homogènes, nul ne sera admis à ces séances s'il n'est déjà sociétaire, et les membres de la Société eux-mêmes n'y assisteront qu'à tour de rôle, lorsque des résultats positifs auront été constatés.

ART. 6. — Cependant, on pourra y admettre, exceptionnellement, des hommes d'étude, des savants sans parti pris qui, dans l'intérêt de la science ou de la vérité, voudront s'éclairer sur la réalité des phénomènes spirites.

L'expérience ayant démontré que l'obtention des phénomènes est soumise à des intermittences, ces personnes étrangères voudront bien s'engager à suivre plusieurs séances d'expérimentation avant de se croire fondées à rejeter comme insoutenables ou erronées les manifestations des esprits.

Ces personnes seront tenues de signer les procès-verbaux des séances.

ART. 7. — Des groupes fermés seront organisés chez les sociétaires qui accepteront cette tâche, dans le but d'aider à la formation des médiums.

ART. 13. — Les membres de la Société versent une cotisation annuelle *minimum* de six francs.

PEUT-ON RESSUSCITER UN MORT?

Madon, le 6 septembre 1890, Monsieur Leymarie. Ne m'en veuillez pas de vous adresser une épître qui exhale je ne sais quelle senteur funèbre à réjouir un croque-mort. Qu'est-ce que la mort? Je vous avouerai franchement que je n'en sais rien. Je sais qu'on appelle la mort, la fin dernière, le terme fatal de notre existence, le suprême sommeil, voilà tout. Un bon élève de rhétorique vous fournira une foule d'expressions pompeuses que ce jeune perroquet répète d'après son professeur, mais en dépit de ses brillantes étiquettes, il n'en sait pas plus long que moi sur cette question qui donne chair de poule même aux Achilles, quand ils viennent à l'examiner sérieusement et froidement. Oui, dans les classes de rhétorique on donne à la mort le nom de suprême sommeil, de sommeil éternel. L'expression me paraît, si elle n'est pas absolument juste, approcher cependant un tantinet de la vérité. La mort ressemble, en effet, par certaines apparences, à un sommeil. On raconte, soit dans les historiens de l'antiquité, soit même de notre temps, quantités de faits qui semblent donner raison à l'hypothèse que la mort ne serait qu'un sommeil définitif. On a vu ou l'on prétend avoir vu des morts soit sous l'influence d'un sentiment vivace qui ne s'était pas éteint avec le corps, soit par quelque autre cause secrète, se réveiller pour un court instant, puis se replonger définitivement dans la nuit d'un trépas sans fin. C'est à la campagne surtout qu'on raconte des histoires curieuses qui font rire les sceptiques et qui donnent à réfléchir à ceux qui avant de rire pensent et examinent. En voici une que l'on vient de me conter tout dernièrement et dont je vous donne la primeur: M. de X..., était un gentilhomme fort riche dont la jeunesse avait été brillante et orageuse, et qui, suivant le langage vulgaire, avait mené la vie à grandes guides. Vers l'âge de 45 ans, renonçant à son existence brillante, il se retira à la campagne dans le château de ses pères et ne songea plus qu'à réparer les nombreuses infirmités et avaries qui étaient la conséquence inévitable d'une trop belle et trop voluptueuse jeunesse. De prodigue qu'il avait été jadis, il devint d'une avarice poussée jusqu'aux dernières limites de la sordidité. Il n'était pas seulement avare, il était défiant, d'une défiance tracassière, vétilleuse et on le voyait sans cesse sur le dos de ses domestiques à les tourmenter et à les surveiller. Au milieu de la nuit, pendant que toute sa maison était plongée dans le sommeil, il se levait, d'une main tenant un bougeoir allumé, tandis que l'autre était armée d'un gros trousseau de clés, et il allait ouvrir les armoires et les placards pour s'assurer qu'on ne lui avait rien volé, rien soustrait. Du grenier à la cave, il fouillait tout, furetait

partout, rien n'échappait à son œil de lynx. Il était la terreur de ses valets et s'ils n'eussent été, en dépit de son avarice, largement payés et convenablement nourris, aucun n'aurait voulu rester dans cet enfer. Mais il était bien plus cruel, et bien plus regardant encore pour lui-même que pour ses serviteurs. Il était plus mal nourri que les chiens qui gardaient sa basse-cour, il avait une mise négligée et rapée, les semelles de ses chaussures étaient tellement avariées qu'il paraissait marcher sur la plante de ses pieds. Un mendiant, un vagabond paraissait cossu à côté de lui. M. de X... mena cette vie, qu'on peut appeler de rigoureuse pénitence, pendant nombre d'années. Un jour, ou plutôt une nuit que ce loup-garou armé de son éternel bougeoir et de son éternel trousseau de clés, faisait ce qu'il appelait sa ronde, il attrapa froid et à peine recouché, il se sentit grelotter dans son lit sans pouvoir se réchauffer. Il était bel et bien pris d'une terrible fluxion de poitrine et tout l'art des médecins fut infructueux. Il mourut, et mourut dans les plus tristes dispositions morales. Il était convaincu que toute sa maison était au pillage et c'est sur son valet de chambre, principalement, un vieux et fidèle serviteur cependant, que pesaient ses plus graves soupçons. En exhalant son dernier soupir, ses yeux étaient fixés, avec ténacité sur celui dont il suspectait bien à tort la probité ! Il était mort, bien mort, et le médecin qui l'assistait déclara que la vie l'avait sérieusement et complètement abandonné. Il y avait plus de seize heures que M. de X... avait cessé d'être, et son corps était rigide, froid, inerte, l'œil complètement éteint, ce n'était plus qu'un cadavre ; c'est pourquoi on crut devoir procéder à sa dernière et funèbre toilette. Le valet de chambre en présence de plusieurs personnes qui aidaient à cette lugubre besogne, retira du doigt de son maître une riche bague surmontée d'un gros rubis d'une rare beauté pour la remettre fidèlement aux héritiers. A peine la tenait-il dans ses mains que les yeux du défunt se rallumèrent soudain, il se dressa sur son séant et lançant sur son serviteur un regard embrasé de tous les feux de la colère : « Coquin, lui dit-il, ce n'est pas assez de m'avoir volé durant ma vie, il faut encore que tu dépouilles mon cadavre. » Et d'un geste vigoureux il le repoussa, après quoi il s'étendit sur sa couche mortuaire pour ne plus se relever. Le valet de chambre terrifié par cette résurrection inattendue se sauva bien vite suivi des autres assistants non moins frappés d'épouvante.

M. de X..., avant de se réveiller était-il réellement ou simplement dans un état léthargique qui précède quelquefois la mort ? Il n'est pas impossible que M. de X..., fût réellement mort, peut-être que son âme soupçonneuse, fortement dominée par cette passion ardente et tenace qu'on appelle l'avarice, après avoir fait complètement divorce avec le corps, a cru devoir revenir

le ranimer pour un court instant, afin de s'assurer que les domestiques ne profiteraient pas de son décès pour saccager sa maison. Je laisse à plus compétent que moi le soin de trancher la question.

Il est certain d'un autre côté qu'il y a beaucoup de personnes qu'on a cru mortes et qui n'étaient qu'en léthargie, il y a des faits nombreux qu'on pourrait rappeler. Parmi ces faits nombreux je me contenterai d'en citer un qui a eu un dénouement des plus imprévus et des plus bouffons. Un fermier, qui comme M. de X... avait eu une très folle jeunesse, vint à mourir, ou du moins on le crut mort. Quand il fut question de s'occuper de son costume mortuaire, sa veuve qui était très intéressée et très avare et qui tenait à son beau linge sur lequel elle fondait sa gloire de bonne ménagère, ne voulut pas sacrifier un drap blanc pour envelopper un objet qui n'était plus bon, disait-elle dans son langage de rustique villageoise, qu'à pourrir en terre. Elle mit tout sens dessus dessous pour trouver quelque reste de guenille suffisante pour cet usage; à force de fouiller dans la garde-robe du défunt, elle mit la main sur un vieux costume d'arlequin tout défraîchi, dont s'affublait le fermier aux jours de sa jeunesse pendant les fêtes du carnaval. L'excellente ménagère, tout heureuse de sa trouvaille s'empressa d'en revêtir les restes de son époux qui fut mis en bière ainsi costumé. L'heure du service arrivé on conduisit en passant par le grand chemin le corps à l'église. L'assistance était nombreuse, il y avait en tête le curé, les chantres, les enfants de chœur, car la bonne fermière, quoiqu'avare, avait un certain fonds de piété et pour ce qui était des devoirs religieux elle n'avait rien épargné. Elle avait consenti non sans soupirer beaucoup, à dénouer les cordons de sa bourse. Le curé, les enfants de chœur, les chantres entonnaient tout le long de la route d'une voix ultra-nasillarde des chants de circonstance. On avait fait trois quarts de lieue, on était à l'entrée du bourg, on apercevait le porche de l'église. Tout à coup, ceux qui portaient la bière crurent entendre remuer, puis le mouvement s'accrut, il leur sembla même que le défunt gigotait. Une terreur superstitieuse s'empara d'eux ainsi que des chantres ultra-nasillards, et le premier effet de cette épouvante soudaine fut de laisser tomber à terre le cercueil qui étant au plus juste prix, se brisa en mille pièces. Le cortège tout entier avec les porteurs, et les chanteurs virent sortir du milieu des nombreux fragments du cercueil, quoi? un arlequin frais et gaillard quoique un peu rapé, qui se frottait les yeux comme quelqu'un qui sort d'un profond sommeil. Dans les campagnes, on a toujours une dose extravagante de superstition, et ce qui fait rire à la ville, glace d'effroi au village. On crut voir non un arlequin, mais le diable

en personne, ce fut un sauve-qui-peut général, le curé en tête, qui alla bien vite se mettre au lit avec une grosse fièvre.

En admettant l'authenticité de cette aventure qui, en dépit du costume d'arlequin n'a rien d'in vraisemblable, on se demande si le fermier était réellement mort ou en léthargie. La vraisemblance est en faveur de la léthargie, mais il pouvait être parfaitement mort et être ressuscité momentanément (il n'a survécu que quelques mois) sous l'influence de certaines causes que nous ne connaissons pas. Tout est mystère dans la nature. La léthargie paraît être la sœur jumelle de la mort tant elle lui ressemble, elle pourrait être elle-même une sorte de mort moins complète, moins absolue que la mort réelle, mais cependant une véritable mort. La léthargie dure longtemps, fort longtemps, et le réveil semble, lui aussi, le frère jumeau d'une résurrection. Je soupçonne que les anciens avaient étudié plus à fond la question et comme ils la possédaient mieux que nous sous toutes ses faces, c'est pour cela que les résurrections étaient, bien qu'assez rares, plus fréquentes de leur temps que du nôtre. J'en reviens toujours à ma question : Peut-on ressusciter un mort?

HORACE PELLETIER.

EXPÉRIENCES AVEC LES DÉS

Châteauneuf, 14 septembre 1890. — Je désire présenter aux lecteurs de la *Revue* quelques réflexions au sujet des expériences sur le jeu de dés, que M. Pelletier a bien voulu faire, à ma demande, au moyen de ses sensitifs, et dont il vous a fait connaître les principaux résultats dans la lettre pleine d'intérêt que vous avez publiée dans le dernier numéro de la *Revue*.

Lorsque ses sensitifs sont d'accord pour vouloir amener un certain point, ce point sort 5 fois de suite, et quelquefois 5 fois sur 6 coups. Ceci est déjà remarquable, car si l'on se livre au jeu de dés sans chercher à influencer le hasard par la volonté, jamais on obtiendra une pareille série du même point. Mais pénétrons dans les détails du fait, et il nous paraîtra encore plus intéressant.

L'expérience se fait en mettant deux dés dans un cornet que l'un des sensitifs agile, et au moyen duquel il jette les dés sur une table. Chacun de ces dés a six faces présentant chacune un nombre de points variant de 1 à 6. Supposons que la volonté unanime des sensitifs soit de faire sortir le point 7. Ce point ne peut être obtenu que par une combinaison des points des deux dés. Si l'un des dés présente quatre points, il faut que l'autre en présente trois ; si l'un donne le point 6, il faut que l'autre donne le

point 1 ; etc. Il y a trois combinaisons possibles pour le point 7. Or, dans les expériences faites, le point 7 est sorti cinq ou six fois de suite, composé tantôt par 4 et 3, tantôt par 5 et 2, tantôt par 6 et 1, et d'autres fois composé de la même façon, plusieurs coups de suite.

Il y a donc eu, à chaque coup, *un choix fait* pour composer le nombre 7 d'une manière plutôt que d'une autre. Qui a fait le choix ?

Les sensitifs se bornent à porter leur attention sur le point total, sans se mettre préalablement d'accord sur la façon dont ils désirent que ce point soit composé. Donc ce ne peut être eux qui ont choisi consciemment ou inconsciemment.

J'ai désiré savoir ce qui se produirait si les sensitifs, au lieu de vouloir en bloc le point 7, ou le point 8, ou tout autre, se mettaient d'accord pour vouloir un point composé d'une certaine façon, toujours la même, comme par exemple le point 8 par 5 et 3. M. Pelletier, avec son obligeance inépuisable, a bien voulu tenter cette expérience. Le résultat a été que la combinaison voulue est sortie au moins la moitié des coups ; mais en outre le point total qu'elle produisait est sorti encore plusieurs autres fois, *composé d'une autre manière*. Donc le choix fait d'accord par les sensitifs a été respecté plusieurs fois, et plusieurs autres fois le même point — fait à considérer — a bien été amené, mais par des points partiels différents.

Là encore il y a manifestation d'une volonté agissante, autre que celle des sensitifs.

L'analyse de ces faits me paraît indiquer qu'une force intelligente étrangère aux sensitifs, et capable d'agir matériellement sur les dés, a collaboré avec eux aux expériences de M. Pelletier, et que, dans la seconde expérience relatée ci-dessus, cette force occulte a voulu manifester à la fois sa bonne volonté en satisfaisant d'abord aux désirs des sensitifs, et sa liberté en composant ensuite autrement qu'ils ne le désiraient le point total voulu par eux.

Des expériences analogues, faites par des groupes possédant un bon médium à effets physiques, pourraient aider à élucider une question qui m'a paru de nature à intéresser quelques-uns des lecteurs de la *Revue*.

Sur le désir exprimé par M. Pelletier, j'ai essayé les mêmes expériences au moyen de *non-sensitifs* ; mais je n'ai pas obtenu les points voulus plus souvent qu'ils ne pouvaient sortir par le simple effet du hasard. Mon insuccès a été complet.

Votre bien dévoué : A. CARON.

LE BON SENS DE M. SARCEY

Comme certains de ses confrères des grands journaux, M. Francisque Sarcey aime parfois à plaisanter les spirites, les occultistes, et autres chercheurs de sciences secrètes. Mon Dieu ! je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de malice dans son fait. Il écrit tant de chroniques dans un nombre si multiplié de journaux et de revues qu'il doit manquer quelquefois de sujet, et alors il se rabat sur ces pauvres spirites, matière, comme chacun sait, *taillable et corvéable à merci*. Il lui arrive même, comme dans le numéro du 18 avril du journal le *XIX^e Siècle*, de laisser percer des craintes sérieuses touchant les déplorables conséquences que peut entraîner pour l'avenir de l'humanité, cette soif immodérée du merveilleux. En passant, nous pouvons bien dire qu'il voit dans cette recherche maladive des choses qu'il appelle surnaturelles un cas de *régression* atavique. Il paraît que nous tiendrions cela de notre ancêtre, l'homme préhistorique. Mais si ce goût qui donne tant de soucis à ce bon M. Sarcey nous vient d'une source si éloignée, nous ne voyons pas bien comment il peut, à la fin de sa chronique, écrire la ligne suivante : « où ce penchant nouveau nous mènera-t-il ? » S'il remonte à l'âge préhistorique, il ne nous semble pas si nouveau que cela. M. Sarcey devrait au moins se mettre d'accord avec lui-même sous peine de mériter pour son compte l'épithète « *d'agréable fumiste* » qu'il octroie si généreusement à quelques-uns des rédacteurs du *Lotus bleu*.

Mais parlons sérieusement quoique M. Sarcey ne paraisse guère croire qu'on puisse être sérieux en ces sortes de matières, à moins d'avoir le cerveau déséquilibré comme cet ingénieux conférencier du boulevard des Capucines dont il nous fait un si plaisant portrait. M. Sarcey compte beaucoup sur le bon sens *qui est né Français* pour avoir raison de ce goût intempestif du merveilleux. Voyons donc si nos études sont aussi contraires au bon sens qu'il veut bien le faire entendre.

Si nous étions aussi savant philologue que M. Sarcey, nous commencerions par faire une dissertation magistrale sur ce vocable, et nous étudierions à fond ses origines, sa genèse et les applications dont il est susceptible dans notre langue. Mais nous reconnaissons humblement que nous ne sommes pas plus versés dans ces connaissances transcendantes que M. Sarcey ne l'est lui-même dans les questions d'occultisme et de spiritisme. Contentons-nous donc d'apprécier le bon sens à notre faible point de vue. Pour nous, il ne consiste pas à accepter de confiance tout ce que disent certains chroniqueurs à bout de copie, et à nous enfilier à leur suite comme les moutons de Panurge ; il ne consiste pas à vivre dans une indifférence voulue et complète

de tout ce qui n'est pas jouissance matérielle, amour exclusif, bien-être personnel, égoïsme dissimulé sous l'aménité des formes, et dilettantisme sceptique. Notre vie est si courte, et nous ne comprenons pas très bien que le *bon sens* nous fasse un devoir de consacrer toutes nos forces intellectuelles à la recherche exclusive des moyens de satisfaire *per fas et ne fas* tous nos penchans égoïstes pendant notre rapide passage à travers l'existence corporelle. Notre bon sens à nous, nous dit qu'étant ici pour un temps si limité comparé à la durée infinie de l'éternité, nous serions bien oublieux de nos intérêts, et, alors, vraiment déséquilibrés, si nous ne cherchions pas, en usant de toutes les ressources dont nous pouvons disposer, à lever un coin du voile qui nous cache l'au delà. Bientôt nous ferons partie de la population invisible pour nous qui s'agite derrière la tombe, et nous serons bien aises, en y arrivant, d'avoir quelques notions sur sa manière d'être, et sur les circonstances de notre nouvelle existence. Si M. Sarcéy était informé qu'il devra dans quelque temps quitter son pays pour aller habiter pendant de longues années chez des peuples totalement inconnus, son bon sens ne lui dirait-il pas qu'il lui importe au plus haut degré de chercher à connaître les mœurs et les habitudes de ces peuples, pour que sa vie au milieu d'eux soit plus facile à diriger?

Eh bien ! c'est ce que nous faisons, nous autres spirites, occultistes, théosophes et étudiants en doctrines ésotériques. Nous voulons nous préparer à l'existence d'outre tombe, et voilà pourquoi nous avons à cœur de nous informer de ce qui s'y passe. Est-ce un motif pour nous traiter si dédaigneusement ?

Autre considération qui pourra donner à réfléchir à M. Sarcéy s'il n'est pas seulement le fait de quelques cerveaux fêlés, comme il les appelle si gracieusement.

Nous avons quelques savants de marque qui veulent bien marcher avec nous. Nous ne voudrions pas troubler par nos prédictions importunes la paisible quiétude de M. Sarcéy, et sa confiance en l'éternel *bon sens*, tel qu'il l'entend ; il nous permettra de lui dire, cependant, que nous avons le ferme espoir que les W. Crookes, les Zöllner, les Flammarion, les Gibier, et tant d'autres auront dans un avenir prochain de nombreux imitateurs, au bénéfice des sciences occultes, et quoi qu'il en puisse coûter à notre chroniqueur, nous croyons que ces fines railleries n'arrêteront pas plus la marche du spiritisme que ne l'ont suspendue les foudres de l'Eglise et le dédain des savants officiels. L'idée marche à grands pas, et le *bon sens* de M. Sarcéy ne le fera pas reculer.

CÉPHAS.

RÉCITS DU JOURNAL LE SPHINX

Direction Hubbe-Schleiden (rédacteur en chef CARL DE PREG).

L'immortalité de l'âme chez les animaux (mai 1890) : — Troublant problème que se pose anxieux le docteur Frœbel sur la continuation de vie chez les bêtes. Nul doute de leur intelligence partielle dont mille preuves ressortent de l'observation et d'études approfondies. Inférieur à l'homme, soumis à ses fantaisies ou à ses méchancetés, pourquoi refuser à cette souffrante créature la possibilité d'un meilleur avenir? Et, après de longues appréciations diverses sur cette mystérieuse thèse, le docteur Frœbel ne semble pas concevoir d'autre favorable solution, au trépas de l'animal, que la fusion de son âme (souffle vital) dans le grand tout panthéiste (l'âme de la nature). Enfin, il avoue que, quant à y relier l'âme humaine, il en ignore le comment???

Récit avec croquis des séances de Home, par William Crookes, membre de la Société royale d'Angleterre, le dimanche, le 30 juillet 1871. Séance à Londres, 20, mornington road; sont présents : M. Home, M. Wm Crookes, Mme Wm Crookes; Mme Humphrey; M. Wr. Crookes; Mme Wr. Crookes; Mme J.; Mlle A. Crookes; M. H. Crookes; M. T... et, à onze heures du soir, Lord A....., tous placés dans la salle à manger, et autour de la table du repas. Le gaz brilla pendant la première partie de la soirée; pendant la dernière, la chambre fut éclairée par deux lampes à esprit de vin.

La première expérience tentée fut l'altération du poids de la planche au moyen d'un appareil perfectionné, sur lequel, les oscillations se dessinaient sur du verre (plaque) noirci; afin de triompher des réflexions de Mme G. la planchette d'un pied fut à son petit bout, si fortement fixée, que nulle pression des mains n'occasionna un mouvement perceptible à son grand bout. Tout fut préparé et contrôlé par moi avant l'entrée de M. Home dans la pièce.

Je pris les deux mains de M. Home et les plaçai personnellement, à mon point choisi sur la planchette. Ses doigts touchaient à moitié entre le côté extérieur du bout de la planchette et son point d'appui le plus résistant; Mme Wm. Crookes, assise auprès de M. Home, et de l'appareil, observa constamment les mains du médium; moi de même, je le surveillai pendant tout le mouvement de la planche; six autres expériences obtinrent le même succès. — Les expériences ne furent pas immédiatement suivies; au contraire, quand tout était disposé, c'était M. Home lui-même qui, en nous informant de la présence d'un esprit qui influençait ou se tenait voisin de l'instrument, nous invitait à faire fonctionner l'appareil d'horlogerie (contrôleur). En deux ou trois circonstances, l'on entendit de puissants coups frappés

sur la planchette et la mise en mouvement du mécanisme d'horlogerie eut lieu sur notre désir, par un signal de trois coups. Parfois la planchette oscillait de côté, de même que verticalement.

Pendant le cours de cette manifestation, la chaise que j'avais un instant avant occupée, et qui était proche de l'appareil isolateur, avança jusqu'à toucher la table; l'appareil fut alors éloigné, nous nous assimes autour de cette table, et des coups frappés furent entendus des différentes parties de ce meuble. M. Home plaça l'accordéon sous la table à la manière habituelle. Pendant cette musique Mme G. regarda sous la table et en observa le jeu. Ensuite M. Home lâcha l'accordéon et posa ses deux mains sur la table. Mme G. affirme qu'elle vit une main lumineuse manier l'instrument.

Le gaz fut éteint et les deux lampes à esprit de vin allumées; l'accordéon toujours sous la table, parut se déplacer sans contact visible. Il s'inclina sur mon pied, glissa plus loin, tout en jouant, et se posa, en dernier lieu, sur les genoux de Mme G. — M. Home le prit, et nous reçûmes, par notes, selon le procédé habituel, le message suivant : « Notre joie et notre reconnaissance, de ce qu'il nous soit permis de manifester notre présence; nous vous remercions pour votre patience, et Dieu, pour son amour. » A ce moment, M. Home se leva et se plaça derrière son siège, vu par nous tous, et tint l'accordéon le bras tendu. Nous remarquâmes tous, qu'il s'étendait, se rappelissait et, l'entendîmes jouer une mélodie. M. Home lâcha l'accordéon qui glissa derrière son dos, et continua son jeu. Les pieds et les mains du médium furent sans cesse visibles.

M. Home se rendit ensuite à un endroit libre dans la chambre, entre la chaise de Mme G. et le buffet, et s'y tint droit et calme; soudain il dit : « Je monte, je m'élève ».

Nous le vîmes tous alors s'élever lentement jusqu'à une hauteur de six pouces, s'y maintenir environ dix secondes, et puis, redescendre lentement. De ma place je ne pouvais pas voir ses pieds, mais je vis distinctement sa tête s'élever graduellement, et M. Wm Crookes qui était proche de M. Home, atteste que ses pieds se balançaient dans le vide. Il y avait ni chaise ni autre objet dans le voisinage dont M. Home eût pu se servir, en outre l'ascension ne fût qu'un constant et uniforme mouvement dans l'air.

M. Home s'assit ensuite sur une chaise et, par coups frappés, il nous fut ordonné d'écarter la table d'un pouce et demi. M. C. touchait la table à peine, que déjà des coups y résonnèrent. La planchette posée sur une feuille de papier disposée sur la table, se déplaça de quelques pouces; de l'accordéon placé à terre, que ne touchait pas M. Home, sortaient des sons. Le coin de papier, qui était auprès de Mme Wm Crookes et sur lequel était posée la

planchette, se mit en haut et en bas (ces trois phénomènes eurent lieu simultanément). Mme G., Mlle Crookes et moi, nous nous sentîmes touchés aux genoux. Pendant ce fait, je tins la clochette sous la table, elle me fut enlevée et entendue. Une main qui semblait naturelle, chaude et molle, la remit à Mme G... Mme Wm. Crookes vit une main et des doigts sur les fleurs de M. Home à sa boutonnière, les fleurs furent enlevées et offertes, par cette main, ainsi que la verte feuille, à M. G... J'abrège : plusieurs de nous aperçûmes une main, d'autres un nuage lumineux qui entourait les fleurs sur la table. L'on remarqua une fleur qui fut remise avec précaution à Mme et M. Crookes. La main saisit une autre fleur et la présenta à Mme Wm. Crookes. Les coups frappés signifièrent : « Il nous faut partir », — ces coups commencèrent à raisonner violemment par toute la chambre, s'affaiblirent graduellement, jusqu'au complet silence.

La séance fut levée ; suivent les récits de trois autres séances où la fréquence des phénomènes répétés et obtenus ailleurs, n'intéresseraient que légèrement les lecteurs de la *Revue spirite*. Nous avons traduit rapidement, mais à part une ou deux expressions incertaines, nous pouvons attester la fidélité du sens général...

Suit la narration mentionnée déjà, dans la *Revue spirite*, d'un étrange assaut nocturne, produit pendant quelques jours, mystérieusement à Berlin ; d'invisibles auteurs lancèrent pendant plusieurs semaines des pommes de terre si habilement contre les vitres d'une habitation de la rue d'Alsace, n° 67, que chaque soir c'était un onéreux bris de vitres ; la police après avoir arrêté un apprenti ramoneur, dut, faute de certitude, le relâcher ; un prudent silence étouffa ces troublants phénomènes. Le traducteur, E. BURR.

LOI DE L'OUBLI DES EXISTENCES ÉTHÉRÉES

La vie terrestre, isolée, indépendante, se caractérise par la succession et l'unité des existences, représentées par ses veilles et ses sommeils. La mémoire qui se perd pendant le sommeil se retrouve dans les veilles.

Dans la vie terrestre, la mémoire est simple, puisqu'elle ne s'étend pas au-delà de chaque vie terrestre, tandis qu'elle est composée dans la vie éthérée ; dans l'erraticité les événements de l'un et de l'autre monde sont toujours présents à la mémoire. Rien ne peut les interrompre ni les intercepter.

Au réveil de chaque jour de la vie présente, le corps, annihilé par le sommeil, reprend possession de ses facultés. Les impressions reçues et oubliées pendant le sommeil reviennent à la mémoire.

La vie humaine se compose donc d'autant d'existences que de sommeils : c'est une succession continuelle de vies et de morts.

A la mort, qui est le réveil à la véritable vie, l'âme, en quittant son corps terrestre qui la retenait captive et la privait de la mémoire générale, redevient maîtresse de toutes ses facultés qu'elle avait perdues pendant son existence terrestre.

Entre deux sommeils, qui sont l'un et l'autre une vie complète, s'interpose une veille qui n'est pas une unité, mais une fraction de vie terrestre. Il y a donc entre chacune une vie complète, terminée, formant un tout. Les stations que l'âme fait dans l'erraticité ne forment qu'un jour de la vie de l'espace dans laquelle nous rentrons périodiquement pour reprendre la vie réelle, suspendue pendant nos existences terrestres, comme chaque matin, en nous réveillant, nous reprenons possession de toutes nos facultés intellectuelles et physiques et du souvenir des événements de la vie présente.

Par le passage de la vie terrestre à la vie éthérée, le souvenir des rôles que nous avons joués sur la terre et dans l'espace reviennent clairs et limpides à notre mémoire.

Les vies terrestres sont donc reliées à la vie éthérée sans aucune lacune ni discontinuité ; elles ne forment qu'un tout de leur ensemble, comme tous les jours et les nuits ne forment ensemble qu'une seule et même existence. C'est ainsi que dans l'espace nous sommes doués d'une mémoire tellement infailible que rien ne peut l'obscurcir ; c'est ainsi d'ailleurs que l'immortalité se manifeste dans toute sa réalité et sans laquelle elle ne serait d'aucune valeur.

La transition descendante qui représente le repos, après les labeurs de la journée, est toujours facile et agréable. C'est, en effet, le repos, le vrai délassement, la détente nécessaire au cœur et à l'esprit.

La transition descendante est plus ou moins pénible, suivant le genre de mort de chacun. La mort naturelle est assurément plus douce que la mort accidentelle ou violente, comme le réveil est plus pénible lorsqu'il est provoqué brusquement et au milieu d'un profond sommeil.

Quand nous entrons trop tôt dans l'espace par suite de mort violente, de suicide et homicide, nous souffrons de ces violences, de cette interruption brusque de la vie terrestre, comme nous souffrons d'un sommeil troublé ou brusquement interrompu.

La vie éthérée de l'erraticité étant seule réelle, seule complète, seule attrayante et seule vraiment heureuse, il est nécessaire que nous en perdions le souvenir quand nous nous incarnons sur la terre. La vie terrestre serait insupportable si nous avions constamment à la mémoire les beautés de la

vie de l'espace. Les affections si vives, si vraies que nous y avons laissées, toujours présentes dans nos souvenirs, seraient un véritable supplice. Alors la mémoire troublerait notre vie comme le souvenir des événements de la journée troubleraient notre sommeil. Il est donc juste et rationnel que pendant chaque existence terrestre le souvenir ne la dépasse pas, parce que ces existences ne sont que des fractions de notre vie entière.

La vie de l'espace étant seule réelle et seule complète, il est juste que nous en ayons la mémoire entière, et que, par conséquent, cette mémoire s'étende aux relations de toutes les existences et de toutes les humanités des autres planètes. L'unité des œuvres de Dieu exige qu'il y ait des liens universels unissant toutes les parties de la création.

Dans la vie terrestre, l'homme travaille à sa propre restauration, à son avancement intellectuel et moral ; son activité, aussi ardente qu'elle soit, ne peut dépasser son globe, tandis que dans la vie réelle de l'erraticité, l'homme étend ses préoccupations aux autres planètes ; il s'inquiète des intérêts généraux de tous les mondes : il comprend alors la solidarité qui doit unir tous les êtres et tous les mondes.

En résumé, le sommeil représente la vie d'isolement, l'absence et la confusion du souvenir. La veille représente, au contraire, la réminiscence de tous les événements de la vie présente et l'oubli des existences antérieures et de tout ce qui existe dans l'espace.

La vie éthérée de l'erraticité embrasse dans un ensemble parfait le souvenir du passé dans les trois états de vie et les relations des humanités entre elles.

Le champ de l'infini étant ouvert à toutes les humanités, les êtres qui progressent s'élèvent graduellement suivant le degré de mérite et d'avancement.

C'est la loi du progrès permanent ; c'est la synthèse de l'harmonie universelle.

DÉCHAUD, Publiciste.

NÉCROLOGIE

Messieurs et F : Une notabilité, une des colonnes les plus solides du spiritisme militant à Alger, vient de rejoindre le monde des esprits.

Carbonnel, instituteur honoraire, officier de l'instruction publique, a quitté le monde terrestre, le 7 août 1890, à l'âge de 93 ans.

Le zèle infatigable de cet homme de bien pour les œuvres de bienfaisance, son ardente et inépuisable charité n'avaient pas de bornes. Son incessante activité s'étendait sur tous les besoins de l'humanité. Spirite de la veille,

apôtre zélé de cette sublime croyance, il répandait à profusion les bons conseils et la parole de vérité. Sa conviction solide touchait tous les cœurs et éclairait toutes les intelligences affligées de la cécité spirituelle. Lisant dans ses aspirations les grandes vérités spirites, il s'efforçait de montrer les beautés de l'harmonie universelle et la chaîne qui unit les êtres, les mondes et les siècles à la synthèse universelle par la renaissance indéfinie de tous les éléments de la nature.

Carbonnel qui avait compris l'immensité de cet horizon infini, travaillait avec courage et vaillance à l'œuvre sublime de la régénération humaine et à l'amélioration morale et sociale.

Mais sa longue carrière s'est terminée par une dure épreuve. La souffrance, qui est le pain quotidien de l'humanité, s'était appesantie sur ses vieux jours. Une pénible maladie l'a tenu alité pendant de très longs mois. Sa vie si bien remplie lui garantissait l'avenir. Il voyait arriver l'heure bénie de la délivrance sans faiblesse ni défaillance.

Mais ses forces physiques l'avaient totalement abandonné ; il s'éteignait sans secousse et d'une manière presque inaperçue. Trois ou quatre jours avant son décès, ses forces étaient complètement anéanties. Ne parlant plus et ne prenant aucune nourriture, il était dans une prostration complète.

Le 7 août, vers trois heures du matin, sa figure se ranima tout à coup ; il ouvrit de grands yeux et regarda fixement comme adieu, toutes les personnes qui entouraient son lit de douleur. A cet instant suprême, sa figure s'épanouissant dans une vision céleste, un radieux sourire transfigura son visage. Cette extase était l'avant-coureur de son entrée dans le monde des esprits ; car sa figure reprenant sa couleur livide, Carbonnel avait quitté son corps sans secousse et sans faire aucun mouvement. C'était le sommeil du juste.

Dans l'après-midi du même jour, pendant que de nombreux amis entouraient le lit mortuaire du vénéré défunt, Mme Klein, le puissant médium depuis longtemps connu, voulut bien prendre la plume dans un salon touchant la chambre mortuaire où étaient quatre amis intimes du défunt. Mme Klein écrivit presque de suite ces mots laconiques : *Fermez la porte à clef*. Cet ordre exécuté, Mme Klein reprit le crayon qui lui échappa des mains. Elle était endormie. A l'instant M. Carbonnel était incorporé. Alors prenant les mains de ses amis présents dans ses mains, il les porta sur son cœur, à ses lèvres. Et dans un langage ému, il exprima en termes pleins de sentiments son amitié et ses souvenirs. Il raconta sous l'empire de la plus vive émotion, son arrivée dans le monde des esprits et il nomma les personnes qui étaient venues le recevoir.

Il affirma avec une véhémence remplie du bonheur les radieuses splendeurs du monde des esprits et les joies qui inondaient son cœur.

Les personnes présentes lui ayant demandé la permission de faire venir sa compagne bien aimée, affaissée sous le poids de la douleur, il y consentit, après avoir témoigné la crainte d'une trop vive émotion de sa part. A son arrivée, une scène des plus attendrissantes fit couler à tous ceux qui étaient présents de bien douces larmes.

Dans un langage vivement ému et plein de tendresse, Carbonnel exprima en paroles de feu, à cette compagne si aimée qu'il quittait, les plus tendres sentiments et les plus doux encouragements; la rassurant sur l'avenir il lui promit une protection des plus efficaces, lui faisant remarquer qu'il n'était pas mort, puisqu'il était là, à côté d'elle.

Carbonnel s'était véritablement transformé dans la voie et les gestes du médium. C'était lui de la manière la plus évidente; c'était lui à ne pouvoir s'y tromper.

Le lendemain, 8 août, eut lieu son enterrement spirite. Chacun avait tenu à accompagner à sa dernière demeure cet homme de bien, ce vénéré maître de la jeunesse, le doyen des instituteurs de l'Algérie; l'affluence des personnes était grande et chacun était recueilli.

Sur sa tombe le sympathique M. Verdier, directeur d'une des principales écoles communales d'Alger, membre du conseil départemental de l'enseignement primaire, a prononcé quelques paroles fortement pensées et vivement senties en ces termes pris au *Petit Colon* :

Petit Colon du 11 août. — Vendredi, 8 du courant, une foule de personnes de tous rangs et de toute conditions accompagnaient à sa dernière demeure feu Carbonnel, instituteur honoraire, le doyen de ses confrères en Algérie.

L'enterrement a eu lieu d'après les usages spirites. Un drap mortuaire bleu, d'une grande beauté, couvrait le cercueil. Des dames nombreuses suivaient le convoi dans un profond recueillement.

La cérémonie funèbre n'avait pas de prêtres, les enterrements spirites sont civils en même temps que religieux.

Sur la tombe M. Verdier, directeur de l'école communale de la rue Médée a prononcé un discours vivement senti en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

« Je viens au nom de la grande famille enseignante, au nom des instituteurs des enfants du peuple dire *au revoir* au collègue si bon et si sympathique, qui a lutté pendant de si longues années dans la carrière ardue de l'enseignement.

« Carbonnel, André, instituteur honoraire, officier de l'instruction publique, habitait l'Algérie depuis 50 ans et Alger depuis 47 ans.

« Après avoir exercé pendant 3 ans les fonctions d'instituteur en France, il fut nommé à Bône, en 1840, et peu après à Bougie.

« Il fut appelé, 3 ans plus tard, à la direction de l'enseignement mutuel à Alger.

« La capacité du jeune maître, sa méthode intelligente, son incessante activité le signalèrent rapidement à l'attention de ses supérieurs. Sa nature bienveillante, ses manières affables, ses sentiments élevés lui avaient mérité la confiance et les sympathies des familles et l'affection et la vénération de ses élèves.

« Carbonnel, après avoir obtenu plusieurs distinctions honorifiques, telles que médailles de mérite, fut nommé officier d'académie et plus tard officier de l'instruction publique.

« Carbonnel avait parcouru avec courage et persévérance la longue et pénible carrière de l'enseignement, jusqu'à sa retraite où l'avait suivi l'estime publique ; car il avait toujours conservé les respectueuses sympathies de la génération qu'il avait élevée.

« La perte de cet homme de bien, de cet esprit élevé, de cette âme tendre et généreuse se fera vivement sentir parmi les hommes qui scrutent les faits et qui envisagent l'avenir sans faiblesse et sans défaillance.

« Marchant avec le progrès ; il avait, lui aussi, sondé les destinées de l'homme dans le monde universel ; il s'était convaincu que tout ne finit pas à la tombe et que la mort n'est pas l'anéantissement de l'être humain, mais une simple transformation, une phase de son existence générale.

« Victor Hugo, dans son sublime langage, disait à Guernesey, sur une tombe prématurément ouverte : « Le prodige de ce grand départ céleste qu'on appelle la mort, c'est que ceux qui partent ne s'éloignent point... Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents, la tombe est un lieu de restitution. Ici l'âme ressaisit l'infini ; ici elle rentre en possession de toute sa mystérieuse nature... La mort est la plus grande des libertés, elle est aussi le plus grand des progrès, la mort, c'est la montée de tout ce qui a vécu au degré supérieur. Tout se transfigure dans la lumière et par la lumière. »

« Carbonnel partageait les idées de ce profond penseur, de ce sublime poète.

« Quant à nous, ses amis et ses collègues dans la lutte ardente contre l'ignorance, nous avons la certitude que celui dont nous consignons les restes à la terre, vit d'une vie qui ne doit jamais finir.

« Loin donc de lui dire un adieu désespérant et éternel, nous lui disons, dans toute l'effusion de notre cœur *au revoir*.

« *Au revoir*, Carbonnel, *au revoir* vénéré ami et collègue !! »

Le Radical algérien. — « Vendredi, 8 du courant, une foule nombreuse et choisie reconduisait à sa dernière demeure M. Carbonnel, le doyen des instituteurs de l'Algérie.

Ses amis et anciens élèves avaient tenu à donner à cet homme vénéré, à ce vaillant maître de l'enfance, une dernière marque de sympathie.

Carbonnel, appelé généralement : père Carbonnel, a été enterré suivant les usages du spiritisme. Un drap mortuaire bleu couvrait son cercueil. De nombreuses dames accompagnaient son convoi funèbre, dans un profond recueillement.

M. Verdier, directeur de l'école communale de la rue Médéc, membre du conseil départemental de l'enseignement primaire, a pris la parole.

M. Déchaud, après ces extraits de journaux, termine ainsi :

M. Carbonnel a quitté la terre en véritable spirite. Son arrivée dans le monde des esprits a été un véritable triomphe pour cette âme élevée et épurée.

Que cette vie si bien remplie, que la mort de cet homme de bien servent de modèle et d'encouragement à ses frères de la terre.

Carbonnel, absent de la terre, vit dans l'immortalité des régions heureuses de l'espace. Il est uni à l'harmonie universelle, synthèse de tous les progrès et objet de ses désirs et de ses plus vives aspirations.

Une pensée des plus fraternelles, un tendre souvenir et une ardente prière pour cette âme élevée, pour ce cœur tendre et compatissant, pour ce sage, ami du devoir, du droit et de la justice!

DÉCHAUD.

N. D. L. R. M. Davin a prononcé aussi de chateureuses paroles que la longueur de tout ce qui précède ne nous permet pas de reproduire.

Après la belle et intéressante cérémonie, qui a tant ému la population algérienne, au groupe Lovera, M. Bercot, médecin bien connu, a obtenu une communication très intéressante de l'esprit Carbonnel.

A M. ETIENNE-LÉON BAULANT, spirite de la première heure, intelligence remarquable, on peut appliquer tout ce qui a été dit plus haut de M. Carbonnel; décédé à 49 ans, notre ami se promettait de consacrer les dernières années de sa vie à la diffusion du spiritisme, avec plus de zèle que jamais, et Dieu sait s'il aimait à parler de la noble et consolante philosophie. A sa famille notre fraternelle participation à ses peines.

Nous en dirons autant à *M. Michelis de Rienzi*, qui a eu cette douleur de perdre sa belle-fille, âgée de 15 ans, Mlle Louise-Marie-Renée Lequesne, sœur de notre F. Birman.

Notre sympathie bien fraternelle aux familles Carbonnel et à Mme Flasselière, qui a perdu sa vieille et respectable mère; nous sommes en communion d'idées avec nos amis d'Alger, et nous partageons leurs regrets et leurs espérances.

MADemoiselle VERENET : *Paroles de Jean Macé, sénateur* : « Si dure qu'il puisse être pour moi de mettre dehors ce que j'ai dans le cœur, je ne veux pas laisser descendre dans la terre ma compagne de travail, l'appui de ma vie pendant tant d'années, sans ce dernier adieu, cet hommage suprême que l'usage ordonne d'adresser publiquement à ceux que l'on aimait.

« S'il avait été possible de convoquer ici ce qui reste encore de toutes les générations de femmes formées par Mademoiselle VERENET, depuis bientôt cinquante ans, aux vrais devoirs de la vie, leur attitude vous dirait mieux que toutes mes paroles de quelle vénération, de quel amour elle avait su se faire entourer par le troupeau sans cesse renaissant de jeunes filles confiées à ses soins. Elle avait ce don si rare de la maternité universelle qui donne un caractère sacré au métier de maîtresse de pension. Son âme était constamment ouverte à toutes les idées généreuses, sa main toujours prête à donner pour le plaisir de donner. Que de mères en détresse lui ont dû inconnu l'éducation de leurs filles ! Que de misères elle a soulagées dont j'avais seul le secret.

« Et maintenant nous n'avons plus d'elle qu'un pauvre corps réclamé par la terre; mais ce qu'elle a semé durant sa longue carrière de bonnes pensées et de nobles sentiments dans toute cette foule de jeunes âmes, cela lui survit et lui survivra indéfiniment, en se transmettant de l'une à l'autre. Une consolation s'impose à l'esprit devant une tombe comme celle-ci, c'est que rien ne saurait périr du bien que l'on a fait en traversant la vie, et que les traces laissées par le vivant sur son passage persistent après qu'il a passé.

« Descends donc dans la terre, ma vieille amie, chère et bonne mère d'une si grande famille; tu n'y descendras pas tout entière; le meilleur de toi reste avec ceux qui l'ont connue.

« J'ai beau faire, ma pensée s'envole en ce moment malgré moi vers cet autre morceau de terre, acheté d'avance, où il avait été dit que nous descendrions l'un et l'autre, vers ce Beblenheim dont nous avons été chassés ensemble, où nous avons vécu tous les deux les beaux jours de notre vie. Nous ne pouvions pas nous quitter sans que retentisse encore une fois entre nous ce nom que nous n'avions pu désapprendre, et qui ferait tressaillir

le corps de cette pauvre morte dans son cercueil, s'il n'était pas devenue insensible. C'est là-bas à Beblenheim (Haut-Rhin) qu'il m'aurait fallu pouvoir lui adresser l'hommage suprême, le dernier adieu. Tout y parlait des mérites de sa vie : de chaque maison un écho m'aurait répondu. »

N. D. L. R. M^{lle} Vernet, esprit distingué, était notre sœur en spiritisme.

M. J. X. N. Poivez, spirite de la première heure, est décédé à Créteil (Seine) âgé de 76 ans ; comme tous nos frères et sœurs, dont nous avons parlé ci-dessus, ce F. E. S. a voulu que son enterrement soit libre et spirite.

Le NOUVEAU CATALOGUE de notre librairie a été envoyé à tous les abonnés de la *Revue spirite* ; cependant, nous prions les personnes qui ne l'auraient pas reçu, de vouloir bien nous en faire la demande, il leur sera adressé franco.

LES MÉDIUMS

A M. F. ROMESTAN, médium guérisseur (Alais).

(Le consolateur qui est le Saint-Esprit, que mon père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses...) Saint Jean, chapitre XIX, vers 26.

L'aube paraît, et le divin
 Brille et rayonne sur la terre ;
 L'ombre s'éclipse du ravin,
 Le jour descend du mont sévère ;
 L'air porte un cri libérateur :
 C'est la voix du consolateur
 Promis jadis par le Messie ;
 Hosanna ! Ployons les genoux !
 L'ange étoilé vient parmi nous
 Pour accomplir la prophétie !
 Voici l'esprit de vérité
 Qui va répandre sa parole ;
 Hommes de bonne volonté
 Ouvrez l'arène à votre rôle :
 Soyez les dignes instruments
 De ses divins enseignements,
 Chantez l'avenir qu'il révèle !
 Vouez au progrès vos enfants
 Afin qu'il rentre triomphants
 Dans la Jérusalem nouvelle.
 Vous qui du ciel mystérieux
 Eclairez la voie attrayante,

O vous qu'un souffle impérieux,
Pousse et rend votre âme voyante,
Doux médiums, soyez prudents;
Ayez toujours pour confidentes
De bons esprits dont la sagesse
Vous guidera dans votre essor,
Et vous aurez part au trésor
Que Dieu dispense avec largesse.

Parlez! les temps sont accomplis
Où l'homme doit connaître et croire;
Du tendre azur ouvrez les plis,
Des esprits purs montrez la gloire!
Ils rayonnent dans l'infini,
Portant partout l'espoir béni
Qui de l'angoisse nous délivre,
Et dans leurs efforts généreux,
Envoient aux mondes ténébreux
Leurs effluves où l'amour vibre.

Evoquez-les, ils répondront
Si la charité vous inspire;
Proclamez haut ce qu'ils diront
Au peuple anxieux qui soupire:
Triomphez des vains préjugés
Qui feront surgir les dangers
Autour de votre destinée;
Pour dissiper l'ombre et l'erreur
Sans orgueil comme sans terreur
Montrez votre science innée.

Que l'âme, ouvrant son horizon,
Déploie au ciel son envergure!
Qu'elle élargisse sa prison
Dans les splendeurs de la nature!
Pour diriger le genre humain
Dans les lenteurs du bon chemin,
Eclairez-nous par vos prodiges:
Bons médiums, multipliez!
Les esprits sont vos alliés
Et vous prêteront leurs prestiges.

Comme Jésus, vous guérirez
L'aveugle et le paralytique;
Comme les anges vous lirez
Dans l'avenir problématique;
Vous dompterez les éléments;
Osez! les esprits sont éléments
Et leur puissance est permanente,

Et par leur concours précieux
L'on voit, sur terre comme aux cieux,
Régner la justice immanente.

Le monde, hélas ! est orgueilleux
Et se complait dans l'ignorance ;
Mais vos ouvrages merveilleux
Stimulent son indifférence.
Ayez la foi, Jésus l'a dit !
Tout médium est érudit,
Et sa science est idéale ;
Son esprit monte dans l'azur,
Et puise dans un jour plus pur,
Une vision géniale.

Prophétisez dans les hameaux,
Dans les bourgades et les villes ;
Pour annoncer les jours nouveaux
Retrempez vos âmes viriles ;
Lorsqu'on croit avoir terrassé
Le vain fantôme du passé,
Il vient ramenant les esclandres ;
De même, aux temps miraculeux,
Le Phénix rare et fabuleux,
Semblait renaître de ses cendres.

Apôtres de la vérité,
Soyez bénis, Dieu vous protège !
Vous vaincrez par la charité
L'intolérance sacrilège :
Donnez la paix, tendez la main,
Parlez d'amour au genre humain,
Ouvrez les cœurs et les paupières ;
Aux nouveaux champs de Messidor,
Pour les sauver donnez l'essor
Aux pauvres âmes prisonnières.

A. M. VERRIEUX.

BIBLIOGRAPHIE

M. BERNT TORSTENSON (*cand. jur.*), a traduit successivement avec M. S. Storjohann, professeur, les volumes fondamentaux de notre doctrine, toutes les œuvres d'Allan Kardec, à Christiania, Norwège, où ces hommes éminent président des sociétés spirite^s importantes. Cela fait honneur à nos amis.

Aujourd'hui M. Torstenson nous fait la gracieuseté de nous adresser *La Genèse du Maître*, traduite en Norwégien ; cet adepte persévérant pense qu'on ne peut bien connaître la doctrine spirite sans avoir lu les cinq volumes fondamentaux. Félicitons ce pionnier de la Cause, et envoyons-lui nos fraternelles poignées de main ; qu'il veuille bien, au nom des spirites de l'école d'Allan Kardec, présenter notre bon souvenir à nos

amis de la Norvège et de la Suède : à Mesdames Norlund, S. Storjohann, et au colonel E. Kligenstierna avec lesquels M. B. Torstenson a si dignement représenté les spirites de son pays au Congrès de 1889.

De M. KARL SIGISMOND, notre F., éditeur à Berlin, nous recevons un ouvrage de notre très honoré S. E. S., Madame la BARONNE ADELMA VON VAY, écrivain dont le mérite est connu en Allemagne.

Par la *Revue spirite*, nos lecteurs connaissent la baronne Adéma von Vay, femme de bien, médium guérisseur qui consacre sa vie au bien de l'humanité, en guérissant les corps, en élevant les esprits par l'étude des plus hauts problèmes de la vie, dans toutes ses phases.

Nous donnerons son livre à un F. qui possède bien l'allemand, assuré à l'avance que : *Die Sphären Zwischen der Erde und Sonne von Augustus*, contient le résultat d'études suivies, très instructives. Le compte rendu de ce volume sera inséré dans la *Revue*.

M. FRANCISCO PANÉS HAUSO, de la *Habana*, nous envoie son volume remarquable, intitulé *Misterios del Alma, Communication d'outre-tombe, à un adepte de la doctrine spirite*, par Virgilio, que nous recommandons à tous nos frères qui parlent la belle langue espagnole, ou peuvent la lire en la comprenant; ils trouveront dans ce recueil une suite de belles pensées, très élevées et très instructives, des dialogues très intéressants. Nous félicitons l'auteur, notre F. E. S., pour avoir réuni de si belles dictées, qui moralisent en enseignant de sublimes vérités.

Les Rêves; physiologie et pathologie, par le docteur Ph. Tissié, bibliothécaire universitaire à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Préface de M. le professeur Azam.

C'est un ouvrage bien personnel, avec des observations à saveur spéciale, un travail expérimental. En regard du côté psychologique l'auteur développe le côté pathologique. M. Azam dit dans sa préface : « M. Tissié a eu l'heureuse fortune d'observer un malade des plus intéressants, hystérique et somnambule spontané, une sorte de rêveur éveillé » Ce sujet, attentivement suivi par l'auteur, il en déduit par l'observation, des faits très neufs. On se rappelle les travaux de M. Azam sur la double personnalité de Félicia X. M. Tissié pense être arrivé à démontrer, que tout aussi bien que dans le sommeil hypnotique, le dédoublement de la personnalité existe également dans le sommeil physiologique. La suggestion serait efficace, même dans le sommeil ordinaire. Il est de cas où des actes suggérés à un sujet qui dormait de son sommeil naturel furent exécutés le lendemain. Les rêves exerceraient une certaine influence sur l'homme réveillé. Les preuves abondent dans ce livre qui, sous forme d'anecdotes ou d'histoires, sort complètement de tout ce que nous avons lu sur les rêves, leur production, leur cause, etc. C'est un pas en avant fait dans une question obscure. Ce livre fera réfléchir les psychologues et les médecins.

M. le Dr PAUL MARIN a publié une œuvre nouvelle : *L'hypnotisme théorique et pratique contenant les procédés d'hypnotisation*; dans ce livre il parle du Spiritisme en homme un peu trop pressé, qui ne sait pas le premier mot de ce dont il entretient les lecteurs (3 fr. 50).

M. ALBERT BONJEAN, nous offre son volume : *L'hypnotisme, ses rapports avec le droit et la thérapeutique, la suggestion mentale*. C'est un bon livre, qui doit être consulté (3 fr. 50).

M. WEILL ALEXANDRE, nous envoie *La Genèse*, traduite textuellement sur l'hébreu, avec Commentaires et Etymologies; il a éliminé les textes interpolés et en donne la preuve en signalant la religion miraculée et idolâtre du second temple, selon *Esra*, avec les textes que ce dernier, et la grande synagogue, ont frauduleusement mis dans la bouche de Moïse. (Bon à lire, et consulter.)

Nos F. E. S., de Madrid, nous envoient une brochure : DEVOCIONARIO ESPIRITISTA, credo de Ultratumba, révélé par les Esprits de Mercedes, Hubersch. Brug et Lucy. (C'est fort intéressant.)

Nous rappelons que notre ami distingué, le Dr ANASTASIO GARCIA LOPEZ, a édité un volume très remarquable : *Conferencias sobre cosmologia. Antropologia y Sociologia, bajo el criterio espiritualista científico*. Ces conférences remarquables et savantes ont été données par le docteur, à la Société spirite espagnole dont il est le président vénéré.

Notre estimé frère et ami, GÉNÉRAL REFUGIO GONZALEZ a édité : *Reproches y consejos*, œuvre médianimique reçue au cercle spirite La Luz, à l'aide du médium psychographe Francisco Urgel. C'est en tout point, très remarquable.

Il faut lire *Estudios espiritistas*, par notre philosophe et ami M. SANZ BENITO ; ce penseur éminent aime la science spirite, et il l'interprète en professeur distingué qui connaît à fond ce dont il entretient ses lecteurs (2 pesetas). M. Sanz Benito est un conférencier hors ligne.

Nous recevons de Mexico : *Los sacramentos de la Santa madre iglesia*, écrits par CABRION ; ce volume très humoristique, est bien fait pour semer la vérité dans toutes les classes de la nation mexicaine. Bravos à Cabrion.

Notre frère très honoré, COSME MARINO, a traduit à Buenos-Ayres, la brochure de l'abbé Almignana, que notre librairie avait publiée ; il a fait précéder l'œuvre de l'abbé, d'une introduction parfaitement pensée, très clairement écrite, qui fait honneur à notre F. E. S., Don Cosme Marino, auquel nous serrons cordialement la main, en applaudissant à son talent d'exposition.

M. LERMINA ET LE « MONITEUR »

Mon cher Directeur : M. J. Lermina, le sympathique et courageux président du Congrès spirite et spiritualiste, a écrit à la *Revue spirite* pour protester contre une phrase de l'article : *De la lumière!* paru dans le *Moniteur* du 15 août. La phrase est celle-ci : « Tous ceux qui se sont fait inscrire membres du congrès, sans être appelés, comme ce fut le cas de M. J. Lermina, etc. »

La lecture de ces lignes a fait croire à M. J. Lermina que je voulais insinuer qu'il s'était introduit comme « un intrus » dans notre congrès. Ma phrase n'avait pas des intentions si méchantes. Elle signifiait, dans ma pensée, tout le contraire de ce que notre éminent président y a vu. Je voulais simplement dire ceci :

Parmi les membres du congrès, il y en avait qui étaient venus à nous de leur plein gré, sans en avoir été sollicités par personne, et qui, après une libre discussion, avaient accepté les deux points qui devaient former la base de nos discussions. D'autres, au contraire, que leurs opinions ou leur situation tenaient éloignés de nous, ont été appelés par la commission exécutive. M. J. Lermina était de ces derniers. Voilà le sens exact de ma phrase. Il me semble que la lecture de l'article tout entier l'indiquait, à supposer que la phrase elle-même, détachée du reste, pût paraître douteuse.

Notre honorable président a donc eu bien tort de s'offusquer d'une expression qui justement avait pour objet de le mettre hors de cause dans le débat soulevé par l'article « De la lumière! » Et d'ailleurs n'ai-je pas plus d'une fois, dans le *Moniteur*, rendu hommage à la correction, au tact, au dévouement dont il a fait preuve pendant les travaux du Congrès ? Il ne pouvait me venir à l'esprit de le prendre à partie mal à propos.

Bien que sa protestation n'ait pas été adressée au *Moniteur*, j'ai tenu, par excès de scrupule, à faire cette rectification. Quant à la petite note sciemment désobligeante dont la direction de la *Revue* a fait suivre la lettre de M. J. Lermina, on trouvera bon que je n'en dise rien. Je ne veux ni susciter ni entretenir de vaines querelles d'amour-propre.

J. BOUVÉRY.

PENSIONNAT DU PETIT-CHATEAU

AU CHATEAU DE MONTIERS (Aisne)

Le Pensionnat du Petit-Château a été fondé en 1841, à Beblenheim, en Alsace, par Mademoiselle VERENET.

Il a eu pour professeur, pendant trente-huit ans, et il a encore pour directeur de l'enseignement, M. JEAN MACÉ, l'auteur de l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, le fondateur de la Ligue de l'Enseignement dont la maison de Beblenheim a été le berceau.

La direction en est confiée aujourd'hui à Mademoiselle HEUTRE qui, depuis six ans, faisait les principaux cours sous la direction de M. Jean Macé; l'économe à Mademoiselle BENTZ, une ancienne élève de Beblenheim, revenue au Petit-Château depuis quinze ans.

Transporté en France après la guerre de 1870, il est installé maintenant dans un château du temps de François I^{er}, s'élevant au milieu d'une vaste propriété, sur une colline d'où l'on domine plusieurs lieues de pays. Son installation réunit toutes les conditions désirables d'espace, de grand air et de salubrité.

Un petit bois, attenant aux bâtiments et entièrement clos, continue la cour de récréation sur une étendue de plus de deux hectares. Toutes les élèves y ont, par groupes de deux ou trois, leur place à elles qu'elles peuvent arranger à leur guise.

Des appareils de gymnastique demeurent à leur disposition pendant les heures de récréation.

Elles reçoivent des leçons de français, anglais, allemand, histoire, géographie, littérature, sciences naturelles, arithmétique, géométrie élémentaire, dessin, solfège, calligraphie et ouvrages à l'aiguille.

Toutes ces leçons sont comprises dans le prix de la pension, qui est de 1,200 francs pour les dix mois de l'année scolaire.

Les leçons particulières de piano et de chant sont payées à part.

Les leçons de piano sont à deux, trois et quatre francs.

Les leçons de chant sont à quatre francs si l'on ne prend qu'une leçon par semaine, à trois francs si l'on en prend plus d'une.

Outre le cours de dessin gratuit fourni par la maison, il y a un cours de dessin et de peinture fait par un professeur du dehors, et dont le prix est de six francs par mois.

La pension est payable d'avance par trimestre, savoir : 350 francs au 1^{er} octobre; 350 francs au 1^{er} janvier; 500 francs au 1^{er} avril.

Les élèves qui restent à l'établissement pendant les vacances d'automne, en août et septembre, paient 200 francs en plus.

Celles dont les parents le désirent sont conduites à Paris aux vacances de Pâques et d'automne.

Il n'y a pas d'uniforme, et le trousseau à fournir est laissé à l'appréciation des parents.

Les élèves doivent apporter un couvert composé d'une grande et d'une petite cuillère d'une fourchette et d'un couteau. La simplicité est recommandée pour les effets d'habillements. Les élèves portent pendant la semaine une pèlerine et un tablier d'une forme déterminée que l'on peut se procurer à l'établissement.

Il fournit, quand on le désire, le linge de table, de toilette et de lit, moyennant 25 francs par trimestre.

Il fait les avances de toutes les dépenses personnelles des élèves dont le compte détaillé est inscrit à la fin de chaque trimestre sur la note du trimestre suivant.

Les parents fixent la somme à remettre par mois à leurs enfants pour blanchissage et menues dépenses personnelles. Les élèves envoient chaque mois à leurs parents copie de leur carnet de dépenses.

Il y a des pièces réservées dans l'établissement pour les jeunes dames étrangères venant en France dans l'intention de se perfectionner dans le français.

Le prix de la pension est fixé pour elles à 40 francs par semaine, avec chambre particulière, et 35 francs dans une chambre de quatre à cinq lits. Tout est compris dans ce prix. Elles ont un cours spécial de lecture et de composition française, et sont admises à suivre tous les cours qui leur conviennent.

Elles seront conduites à Paris quand elles le désireront.

Dans l'enceinte de la propriété, se trouve un pavillon meublé (y compris le linge) à louer : 125 francs par mois, — 608 francs pour six mois, — 750 francs pour une année. Les personnes habitant cette maison sont admises à suivre tous les cours qui se font dans l'établissement.

Le voyage de Paris à Monthiers, aller et retour, peut se faire en une journée, entre l'express du matin partant de la gare de Strasbourg à 8 h. 25, et celui de l'après-midi, y arrivant à 6 h. 10. Sur avis donné deux jours à l'avance, on trouve à l'arrivée du train à Château-Thierry une voiture qui conduit au château de Monthiers et ramène à la gare.

Il existe un bureau de poste et un bureau télégraphique à Monthiers.

S'adresser pour de plus amples renseignements à Mademoiselle HEUTTE, directrice du pensionnat du Petit-Château, à Monthiers (Aisne).

PARIS EN AMÉRIQUE ET L'AMÉRIQUE A PARIS

Quand un Américain réussit à se faire lire à Paris et dans la province — où on brode si délicatement sur tous les canevas — il lui est permis de retourner le titre du fameux livre de Laboulaye qui est placé en tête de cet article.

Si on est plus spirituel en France qu'en Amérique — on est plus spiritualiste en Amérique qu'en France. L'ouvrage : *Mes Expériences avec les Esprits*, que j'ai publié à Paris l'année dernière, est, je le parie, de nature à prouver cette assertion. *Allius tendimus*, ou *Go ahead*, est le moteur par excellence chez nous, et il n'est pas étonnant qu'au point de vue spiritiste, nous ayons fait de grandes enjambées. Je tenais à faire connaître les phénomènes remarquables qui se produisent aux États-Unis par la voie des médiums, — et là, j'en ai vu beaucoup — à les exposer ici comme *exemples à suivre*, et, en même temps, relater un peu de mes expériences personnelles, directes, par ma propre médiumnité. Pour ceux qui manquent d'expérience, de savoir, on croira que j'exagère, mais pour les véritables ini-

tiés la continuité et l'enchaînement dans mon livre se montrera d'une manière évidente, concluante. En visant à la vérité et non à des considérations personnelles, j'ai cru qu'on aurait le bon esprit, en France, de juger mon ouvrage sur sa valeur intrinsèque. Je ne me suis pas trompé — car on m'a fait bon accueil — et mon but à présent est de remercier ceux qui, en bon nombre, ont si gracieusement encouragé un auteur américain qui porte un nom français.

Je souhaite que les chefs de groupe, à Paris ou en province, m'adressent une invitation, et je leur indiquerai comment on découvre les médiums, et le meilleur mode pour les développer; je me mettrai fraternellement à leur service (jusqu'à la fin d'octobre 1890), mais s'il y a des frais de voyage à faire, je devrais être couvert des frais de déplacement.

Henri Lacroix, 4, rue Vivienne, à Paris.

L'ouvrage de M. H. Lacroix a donné naissance à bien des appréciations, mais on ne peut nier son originalité documentaire et le vif intérêt qu'il offre aux chercheurs sans parti pris, au point de vue général des études spirites et spiritualistes modernes; la première édition s'épuise rapidement.

Un abonné, trop bienveillant, mais tourmenté, nous fait remarquer que la *Revue Spirite* contient des annonces; qu'il se rassure, puisque ces annonces sont insérées sur une feuille libre, qui ne fait pas corps avec la Revue.

Depuis longtemps nos lecteurs réclamaient cette feuille supplémentaire, indépendante de la Revue elle-même, et facile à supprimer en la brochant à chaque fin d'année.

Les personnes recommandées, telles que Mme Cuchet, sont des gens de bien, qui donnent sans ostentation, et dont la main est tendue à toutes les bonnes œuvres, dès qu'il s'agit de nos frères en humanité. Pour nous, ce n'est point une affaire d'intérêt, car ces annonces ne sont jamais payées, et nous ne nommons que ceux qui offrent les plus sûres garanties.

Il eût été préférable que notre bienveillant abonné vienne nous demander quelques explications, nous les lui aurions données bien fraternellement.

Il est des malades réfractaires aux soins donnés par les médecins, par les médiums guérisseurs ou par les magnétiseurs; dans ce cas, nous leur recommandons les Élixirs Defnod, ou la liqueur de Dr Gorget, qui ont été bienfaisants dans nombre de cas réputés incurables. Être utile est un devoir.

Le Gérant : H. JOLY.

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

33^e ANNÉE

N^o 11

1^{er} NOVEMBRE 1890

COMMÉMORATION DES MORTS : *Le samedi 1^{er} novembre*, selon l'usage établi par le maître Allan Kardec, les spirites sont conviés, à 2 heures précises de l'après-midi, 1, rue Chabanais; les médiums, et nos frères en spirisme, seront les bienvenus à cette séance fraternelle et annuelle où nous devons adresser le bon souvenir aux âmes désincarnées.

Les séances spirites du vendredi, auront lieu les 7 et 21 novembre.

Pour les abonnements de la *Revue spirite*, année 1891, adresser un mandat à l'ordre de M. P. G. Leymarie.

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES.

(Voir la Revue d'octobre 1890).

CHAPITRE III. — LES JÉSUITES. — LEUR ORGANISATION.

Connaissant bien le fondateur de la compagnie de Jésus, ainsi que le mobile qui a présidé à la fondation de l'ordre, nous allons dans le présent chapitre étudier l'organisation, le catéchisme, les agissements et les secrets travaux des Jésuites.

La célèbre compagnie est divisée en cinq classes ou degrés hiérarchiques, ainsi dénommés : *Les novices, les écoliers approuvés, les coadjuteurs spirituels, et les profès des quatre vœux*; enfin font partie de la Compagnie, mais non de la Société de Jésus, les *coadjuteurs temporels*.

Les ecclésiastiques qui veulent faire partie de l'ordre doivent passer dans la classe des novices. Ce temps d'épreuve est consacré à former leur esprit à l'obéissance et à l'abnégation de leur personnalité et cela d'une manière absolue; les novices passent ensuite dans la classe des écoliers approuvés à laquelle ils se lient par des vœux secrets, puis dans la classe des coadjuteurs spirituels, où ils font des vœux publics qui sont reçus par le directeur au nom du général. Ce sont ces deux classes qui sont chargées de l'instruction de la jeunesse, de la prédication, de la direction des consciences. — Pour entrer dans la quatrième classe, celle des profès, il faut avoir atteint l'âge de 33 ans révolus et ajouter aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et

d'obéissance, le vœu d'un entier dévouement aux ordres du pape, mais seulement en ce qui concerne les missions.

Les profès sont les aristocrates de l'ordre; ce sont eux qui sont chargés des fonctions de supérieurs, des missions, et des directeurs de conscience des princes.

Seuls ils ont droit de remplir les hautes charges de l'ordre et de nommer par voie d'élection, le Général.

Enfin la cinquième classe, dite des *coadjuteurs temporels*, est tout à fait en dehors de la hiérarchie de la Société, nous venons de le dire; elle se compose en effet de laïques qui ne font pas partie de la Compagnie et ne prennent d'autres engagements que de servir l'ordre.

Ces coadjuteurs sont de deux sortes: les uns remplissent les fonctions les plus humbles dans les établissements des pères Jésuites; ils sont domestiques, portiers, cuisiniers, etc.; les autres sont des affiliés secrets que l'ordre se ménage dans tous les rangs de la Société pour l'espionner au profit de la Compagnie; on désigne ces affiliés dans le monde, sous le nom de *jésuites en courte robe*. Ils correspondent directement et régulièrement avec le Général et cette correspondance concourt à donner de l'unité à ce corps immense qui enveloppe le monde entier comme d'un vaste réseau.

Le Général des Jésuites qui résidait à Rome jusque dans ces dernières années, est nommé à vie; il possède un véritable pouvoir discrétionnaire sans borne; c'est lui qui crée, s'il y a lieu, de nouvelles règles ou bien qui annule les anciennes; il admet dans l'ordre et il en chasse qui il veut; il nomme à toutes les charges, hormis à celle d'*assistant* et d'*admoniteur*; il distribue les emplois, convoque les assemblées; dans tous les votes, sa voix compte pour deux. Le général est en un mot un dictateur véritable.

Les *assistants* forment le conseil privé et secret du général; ils sont nommés par le vote de toute la compagnie; ils entretiennent des correspondances suivies avec tous les *provinciaux* du globe; ils portent le nom de l'État où ils sont nés. — Si un Général mène une vie par trop scandaleuse, ou bien encore s'il dissipe les ressources de l'Ordre, les assistants ont le droit de convoquer une assemblée générale pour le déposer et lui donner un successeur.

Tous les Jésuites ont droit d'écrire directement au Général pour lui exposer ses besoins ou ses griefs; or, comme les Jésuites fréquentent toutes les classes de la Société, par cette correspondance particulière, le Général qui réside en Italie tient entre ses mains les secrets de la terre entière.

Si dans des cas extrêmes, le Général est obligé de quitter sa résidence ou bien encore si gravement malade, il ne peut exercer ses fonctions, il con-